

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°232 du Jeudi 4 Janvier 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Cinquième session ordinaire
du Comité central du P.c.t

**Le sixième congrès
ordinaire annoncé
pour 2024**

 (P.8)

Réveillon d'armes 2023

Denis Sassou-Nguesso appelle la Force publique à plus de discipline



Le rendez-vous traditionnel du réveillon d'armes de la Force publique s'est déroulé le 31 décembre 2023, au siège du Ministère de la défense nationale, à Brazzaville, sous le signe du ressaisissement après le drame du Stade Michel-d'Ornano.

 (P.3)

Ministère en charge de la jeunesse

Hugues Ngouélondélé déjà au travail, pour l'année de la jeunesse




Il a saisi la balle au bond, en mettant les membres de son cabinet au travail,

 (P.2)

Commentaire

2024, année de la jeunesse, mais...

 (P.10)



Message de vœux à la Nation à l'occasion du nouvel an 2024

Denis Sassou Nguesso fait de 2024 une année de la jeunesse

Dans son message de vœux à la Nation à l'occasion du nouvel an 2024, prononcé dimanche 31 décembre 2023, à 20h, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a décrété 2024 comme l'année de la jeunesse, «pour une meilleure prise en charge» de ses aspirations. Ci-après, l'intégralité du message présidentiel.

Mes chers compatriotes,
Au seuil de l'année nouvelle, je voudrais saluer la mémoire et rendre un hommage mérité à tous ceux qui nous ont quittés en 2023, en rappelant, au bon souvenir de la Nation, leur contribution à la modernisation de notre pays, engagé dans sa marche vers le développement.

Mes chers compatriotes,
Le 28 novembre dernier, devant le parlement réuni en Congrès, j'ai dressé, dans mon message sur l'état de la Nation, un bilan rigoureux mais objectif de l'action gouvernementale courant 2023. Nonobstant les incertitudes induites par un contexte mondial difficile, notre pays connaît une embellie perceptible de son économie, annonçant des perspectives de croissance durable et, ce, à la grande satisfaction de nos partenaires au développement. En renouant avec la croissance, le Congo amorce son retour aux équilibres macro-économiques. Nous sommes donc sur la bonne voie. Pour consolider ces acquis, nous devons accélérer, en 2024, les réformes structurelles de notre économie. Ces efforts sont le résultat d'une œuvre collective qui a engagé l'ensemble de notre peuple, toujours résilient malgré les conséquences de



Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso,

l'inflation des prix des produits de grande consommation consécutive à de nombreux facteurs, notamment la guerre russo-ukrainienne, les retombées de la pandémie de covid-19. J'ai toujours été à votre écoute et je suis conscient de vos attentes. C'est pour cela que les gains de la croissance de notre économie ainsi que les réformes sociales majeures à venir doivent être toujours tournés vers, d'une part, la lutte contre le chômage, en l'occurrence le chômage des jeunes et, d'autre part, la réduction de la pauvreté. Nous devons amplifier et consolider les avancées déjà réalisées dans ces domaines, afin que les couches les plus vulnérables de notre société se sentent protégées et soutenues par l'Etat.

Mes chers compatriotes,

Les incertitudes multiformes et persistantes relevées au niveau mondial continueront d'influer sur notre marche vers le développement. L'instabilité observée dans plusieurs régions du monde et les effets néfastes des changements climatiques sont susceptibles de fragiliser les progrès accomplis par notre pays. L'année 2024 nous exhorte à une plus grande mobilisation et une vigilance accrue, afin de rendre irréversibles nos performances économiques et sociales. Ainsi, j'ai mené, en 2023, différentes initiatives de médiation en vue de restaurer la paix et la sécurité dans certains foyers de tensions et autres zones de conflits à travers le monde, tout en prenant une part active au renforcement de la stabilité de notre sous-région. Je continuerai à faire entendre la voix du Congo partout où

elle pourrait accompagner et permettre à des peuples frères ou amis de recouvrer la paix. Dans la même veine, notre pays s'est porté, depuis plusieurs décennies, à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques. Il nous faut maintenir le cap et sauvegarder les forêts du Bassin du Congo pour préserver nos populations des effets dévastateurs de cette menace. A ce propos, notre action se poursuivra avec détermination pour un monde

plus fiable car, plus que jamais, ici se joue la survie de l'espèce humaine. **Mes chers compatriotes,** S'agissant des défis auxquels se trouve confronté notre pays au moment d'aborder la nouvelle année, il sied de souligner l'urgence de répondre aux attentes des jeunes. C'est pourquoi, pour une meilleure prise en charge de leurs aspirations, je décrète 2024, année de la jeunesse. Il s'agit d'intensifier nos efforts pour des réponses davantage pertinentes qui

impliquent la participation des jeunes et leur assurent une lisibilité plus nette et des dispositions effectives en matière d'éducation, de formation et d'emploi. Enfin, je réitère mon appel à la consolidation de la paix au Congo et dans le reste du monde. La communauté internationale, pour sa part, doit s'aviser de la nécessité de mettre fin aux conflits meurtriers qui secouent certaines parties de la planète. Aucun progrès n'est possible sans la paix, d'où l'exigence renouvelée de mobilisation et de vigilance, pour notre pays, afin de parer à toute velléité ou tentative de déstabilisation de nos institutions. 2024 est une nouvelle page de notre mieux vivre-ensemble qui s'ouvre. L'optimisme reste toujours de mise. Bonne et heureuse année 2024 à tous! Vive la République! Vive le Congo! Je vous remercie.

Ministère en charge de la jeunesse

Hugues Ngouélondélé déjà au travail, pour l'année de la jeunesse

Après le message de vœux à la Nation, dans lequel le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a décrété 2024 comme année de la jeunesse, le ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, a saisi la balle au bond, en mettant les membres de son cabinet au travail, sans plus attendre. Dans une communication qu'il leur a faite le mardi 2 janvier 2024, à son cabinet de travail, à Brazzaville, il a fixé six axes de travail, en leur demandant de lui remonter leurs propositions dans le délai d'une semaine, afin que la feuille de route soit constituée.

Le ministre Hugues Ngouélondélé a instruit ses collaborateurs de travailler d'arrache-pied pour identifier les actions à entreprendre pour la mise en œuvre de l'année de la jeunesse. «Les réponses que nous nous employons à apporter aux préoccupations fondamentales des jeunes qui concernent notamment l'éducation, la formation et l'emploi doivent, pour cette année 2024, revêtir un caractère urgent et significatif. A ce titre, je



Le ministre Hugues Ngouélondélé.

vous instruis à travailler pour identifier les actions à entreprendre et conceptualiser les programmes y relatifs, en rapport avec les principaux axes ci-après:
- premier axe: amélioration et renforcement du dispositif de formation qualifiante, pour le rendre plus massif, pérenne et plus adapté au marché de l'emploi;
- deuxième axe: détection des niches, afin de placer le maximum de jeunes demandeurs d'emplois;
- troisième axe: insertion professionnelle des jeunes par la dynamisation et le soutien à l'entrepreneuriat;
- quatrième axe: insertion et réinsertion de jeunes en conflit avec la loi, en vue de l'éradication du phénomène de la délinquance juvénile sur l'ensemble du territoire national;
- cinquième axe: promotion de l'engagement et de l'éthique de la jeunesse à la participation citoyenne;
- sixième axe: occupation du

temps libre des jeunes», a-t-il indiqué, avant de citer les acteurs qui vont accompagner cette année. «Sont principalement concernés: les conseillers et chargés de mission compétentes au cabinet; la Direction générale de la jeunesse; la Direction générale de l'éducation civique; la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi; l'Agence congolaise pour l'emploi; le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage». Un délai d'une semaine leur a été donné, pour les propositions. «Les notes conceptuelles des actions proposées sont attendues dans un délai d'une semaine. Pour ce faire, le directeur de cabinet est instruit pour la mise en place des équipes de travail. Tout le monde devra se mettre au travail, sans perdre du temps, car le temps, c'est de l'argent», a-t-il conclu.

Luze Ernest BAKALA



Réveillon d'armes 2023

Denis Sassou-Nguesso appelle la Force publique à plus de discipline

Le rendez-vous traditionnel du réveillon d'armes de la Force publique s'est déroulé le 31 décembre 2023, au siège du Ministère de la défense nationale, à Brazzaville, sous le signe du ressaisissement, après le drame du Stade Michel-d'Ornano. Dans ses directives pour l'année 2024, le Président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse, Mme Antoinette, a exigé à la force publique davantage de discipline à tous les niveaux.

Comme à l'accoutumée, l'arrivée du Président de la République, chef suprême des armées, a été suivie par l'exécution de l'hymne national et le passage en revue des troupes de la garnison de Brazzaville, bien rangées dans leurs belles parures. C'était en présence du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, du ministre de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, du chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy-Blanchard Okoi, accompagnés aussi de leurs épouses. Les officiers généraux et supérieurs des hauts-commandements des différents corps de la Force publique, les attachés de défense près les ambassadeurs accrédités au Congo, les présidents des commissions défenses et sécurité de l'assemblée nationale et du sénat, etc, étaient de l'assistance.

Le chef suprême des armées a d'abord suivi le compte-rendu des missions qu'il avait assignées à la Force publique pour l'année 2023. Après avoir rendu hommage aux victimes du drame du Stade Michel-d'Ornano, le général Okoi s'est appesanti sur le bien-fondé du réveillon d'armes qui est, selon lui, «un moment de communion entre le Président de la République, Chef suprême des armées, et les cadres et agents de la Force publique. Il est aussi un rituel important qui clôture une année d'engagement des personnels de la Force publique et d'effort du gouvernement au service de la Nation et de sa population». Il a, ensuite, rendu hommage aux anciens de la Force publique, dont le général d'armée Denis Sassou-Nguesso qu'il a qualifié d'«acteur complet et incontesté qui a vu naître la Force publique au lendemain de l'indépendance du Congo». «Cette force publique que vous avez servie au contact des hommes au niveau tactique, opératif et stratégique et vous continuez à le faire comme chef suprême des armées pour lui permettre



Le Président Denis Sassou-Nguesso s'adressant à la Force publique.

de garantir l'intégrité du territoire, la souveraineté de la Nation et la quiétude de la population», a-t-il déclaré. Rappelant les directives réalisées en 2023, il a indiqué que celles-ci étaient consacrées essentiellement au renforcement du processus d'implantation des unités dans les nouvelles casernes, l'éradication du grand banditisme dans les grandes villes. Des missions accomplies! «Au sujet de l'occupation des nouvelles casernes de Ndou, Case Bamier, la cité de Mont-Mambou, les unités de la 40ème brigade de la zone de défense n°9 y sont désormais installées. Cette phase de sédentarisation est appelée à se consolider avec la prise en compte, par le gouvernement, des travaux d'urgence et de court terme», a-t-il expliqué. Il a évoqué l'implication active de la Force publique dans la campagne de conscientisation des jeunes délinquants, organisée par les autorités administratives. La délinquance en bande est en passe d'être maîtrisée, à Pointe-Noire et Brazzaville, a-t-il fait savoir. Il a bouclé son intervention en présentant les vœux de nouvel an, «au nom de la Force publique et à son nom propre», au Chef suprême des armées, à son épouse, sa famille ainsi qu'à toutes les personnes qui lui sont chères. «Que l'Eternel des armées vous protège et guide votre action», lui a-t-il dit. Il lui a offert un tableau de l'artiste



Le général Okoi prononçant son allocution.

peintre congolais disparu, Marcel Gotène, «pour nous rappeler que cet artiste fécond a contribué au rayonnement culturel du Congo», a-t-il déclaré, avant d'expliquer le sens du tableau qui porte sur l'espoir. Le moment solennel attendu est l'adresse du Chef suprême des armées à la troupe, pour les nouvelles instructions. Avant cela, Denis Sassou-Nguesso a promis, entre autres, pour 2024, l'opérationnalisation de la Direction centrale du génie civil et de ses bataillons, la mise en œuvre du décret relatif à la répartition des compétences territoriales entre la gendarmerie nationale et les forces de police et le suivi de l'exécution du projet de construction de l'unité de confection textile. Il a rappelé le devoir de loyauté et de fidélité de la Force publique aux institutions de la République et au service de la Nation. En termes d'instructions, pour la nouvelle année 2024, le Président de la

République a exigé, aux cadres et agents de la Force publique, en dehors des missions permanentes, la discipline, rien que la discipline. Car, a-t-il martelé, «la discipline est la force principale des armées». Les malheureux événements survenus récemment au Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville, «ont mis en évidence quelques défaillances qui sont liées à la discipline générale, au manque de rigueur dans l'exécution des directives données par la hiérarchie et même au non-respect de la hiérarchie», a-t-il déploré. S'agissant de la lutte contre la délinquance juvénile qui met à mal la quiétude des populations dans les grandes villes, Denis Sassou-Nguesso a réaffirmé que «cette mission demeure entière». Il a, pour cela, demandé à la Force publique de poursuivre son travail «avec fermeté et faire

en sorte que les jeunes délinquants soient identifiés et que leur formation se fasse dans les centres de rééducation construits par le gouvernement, dans les Départements de la Cuvette et de la Bouenza». Le Chef de l'Etat n'a pas manqué de fustiger les déviances comportementales de certains agents de la Force publique. «Il a été aussi observé certains comportements déviants de la Force publique, dans le cadre de l'accomplissement des missions de contrôle sur les routes et mêmes dans rues et avenues des grandes villes. Ces comportements déviants sont d'ailleurs décriés par le peuple. La Force publique ne peut pas établir une relation de confiance avec le peuple, si les comportements déviants de certains agents ne sont pas définitivement éradiqués. Le recrutement doit se faire dans l'extrême rigueur. Ne vous laissez pas prendre par tous les comportements de la société,

Editorial

Eviter le destin des vœux pieux !

Message succinct de nouvel an, mais engagement profond. Voilà ce qu'on peut dire du message de vœux à la Nation du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, à l'occasion du nouvel an. Le Chef de l'Etat a décrété 2024 comme l'année de la jeunesse. Histoire de la consoler du drame du Stade Michel-d'Ornano? Dans notre économie rentière, le chômage a atteint des proportions alarmantes.

Pourtant, pour la jeunesse, bien des initiatives sont prises. Au plan institutionnel, en dehors du Ministère en charge de la jeunesse, on a créé un Conseil consultatif de la jeunesse, pour bien servir la politique de développement de la jeunesse. Les partis politiques dont le P.c.t au pouvoir, ont des mouvements de jeunesse. Le triste constat est que les résultats ne sont pas convaincants dans la promotion et la défense de la cause des jeunes. Au bout du compte, ces structures de jeunesse se révèlent juste comme des leviers de privilèges au profit de quelques jeunes, cristallisant ainsi une grande frustration au sein de la jeunesse. Les luttes d'influence entre jeunes pour accéder aux postes de direction de ces organes empoisonnent les relations entre jeunes.

Le Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement) a été créé pour soutenir les jeunes dans le développement de leurs projets. Le Figa exerce-t-il sa mission en faveur de la jeunesse? Un scandale a terni son image et noyauté son action. Conséquence, frustration chez les jeunes porteurs de projets.

Quand on parle de la jeunesse, où se trouve-t-elle? Evidemment sur les bancs de l'école, dans les instituts de formation, dans les universités, les entreprises, le secteur informel et dans la rue. Dans son article intitulé «Mon cri du cœur pour la jeunesse congolaise», Dieudonné Antoine-Ganga a catégorisé la jeunesse en trois branches: la jeunesse privilégiée; la jeunesse entreprenante et la jeunesse marginalisée. Cette dernière a aussi trois sous-catégories: les pestiférés; les dépravés et les délinquants. Y a-t-il des politiques sectorielles qui touchent ces différentes catégories de jeunesse? L'année de la jeunesse en donnera sans doute la réponse. La jeunesse, c'est aussi la catégorie sociale la plus exigeante en matière de modernité: électricité; accès Internet; recherche scientifique; formation; commodités d'usage de transport en commun; loisirs; culture; sport; voyages, etc. Comment peut-on répondre aux attentes de la jeunesse, si dans tous ces domaines, le Congo est en recul? Même le sport n'arrive plus à emballer la jeunesse congolaise.

Pendant la pandémie de covid-19, le secteur de la culture a été par exemple sérieusement affecté, par la suspension des spectacles. Le financement public de la reprise est plutôt chose rare et les jeunes artistes en sont condamnés à se débrouiller. Pourquoi pas mettre en place des mécanismes même modestes pour les soutenir?

Depuis la crise qui affecte notre économie rentière, à partir de 2015, avec Pointe-Noire comme symbole de l'effondrement de l'espoir des jeunes, le pays n'arrive plus à faire rêver les jeunes. L'année de la jeunesse sera-t-elle enfin le retour de l'espoir pour elle? Il est clair que cela revient à mobiliser des budgets. Or, le budget 2024 de l'Etat a été déjà voté. Peut-on consacrer une année à la jeunesse, sans budget?

Voilà qui suggère de consacrer deux années consécutives à la jeunesse, pour éviter le destin des vœux pieux. De telle sorte que les initiatives qui seront retenues cette année en faveur de la jeunesse, soient budgétisées dans la loi de finances de 2025, pour qu'elle soit concrétisée. C'est juste un exemple. Peut-être que le gouvernement réussira à répondre aux attentes des jeunes cette année.

L'HORIZON AFRICAIN

à travers les passe-droits, il n'y a pas de passe-droits», a-t-il déclaré. Courant 2024, le Président de la République a promis un recrutement «rigoureux» des volontaires dans l'armée. Et que les jeunes qui seront déclarés admis aux concours de la police seront formés selon les règles de l'art, tout en respectant les fondamentaux de la Force publique dans les centres d'instruction. Car, a-t-il poursuivi, «un jeune qui rentre dans un centre d'instruction doit sentir la césure entre la vie qu'il menait en société et celle qu'il s'engage à mener dans un centre d'instruction». Après avoir souhaité bonne et heureuse année 2024 à l'ensemble des agents de la Force publique, le couple présidentiel a serré la main aux cadres et agents présents à la cérémonie, dans une ambiance conviviale.

Hervé EKIRONO

Université Marien Nguouabi

Le Collège intersyndical menace de déclencher une grève générale illimitée

La coordination du Collège intersyndical de l'Université Marien Nguouabi s'est réunie, mercredi 27 décembre 2023, à Brazzaville, pour statuer sur les deux points suivants: les négociations avec le gouvernement, après sa déclaration du 3 novembre 2023; l'examen de la situation délétaire créée à l'Université Marien Nguouabi par le blocage du salaire de décembre 2023 par le directeur du contrôle budgétaire auprès de l'Université Marien Nguouabi, et le détournement de 219.050.204 francs Cfa des retenues des mutuelles et des syndicats par le directeur des affaires budgétaires de l'alma mater. Si les doléances présentées ne sont pas satisfaites, le Collège intersyndical se réserve le droit de déclencher une grève générale illimitée à l'Université Marien Nguouabi, à compter du 3 janvier 2024.

Le collège intersyndical a suivi avec attention le compte-rendu de la coordination nationale sur les négociations avec le gouvernement, depuis la déclaration du 3 novembre dernier qui comptait sept points. Tout en félicitant l'ensemble des travailleurs pour le calme et la discipline observés, la coordination leur a recommandé la même détermination pour les batailles imminentes. Il ressort des négociations avec le gouvernement que la coordination a remercié le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, pour son implication personnelle dans la résolution de l'épineux problème du déficit budgétaire chronique à l'Université Marien Nguouabi. A propos de la recrudescence question du paiement des heures de vacation et des heures dues, le collège intersyndical a noté une absence de volonté de la part du gouvernement de payer au moins une année d'heures, en attendant le règlement définitif de cette question.



Le Collège intersyndical de l'Université Marien Nguouabi.

S'agissant du blocage du salaire de décembre 2023 et du détournement des retenues des mutuelles et des syndicats, l'examen du premier point sous l'exigence du retrait des travailleurs préavisés de la masse salariale, au mépris de la loi n°68-2022, a choqué et interpellé les membres du collège intersyndical. En s'appuyant sur les résolutions de deux sessions du comité de direction de l'Université Marien Nguouabi et d'un conseil technique, le président de l'Université Marien Nguouabi a

pris la décision n°309 du 13 juin 2023, en attendant l'application du nouveau statut particulier du personnel de l'Université Marien Nguouabi, de faire appliquer la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique, aux agents de l'Université Marien Nguouabi, sur le relèvement de l'âge de départ à la retraite à partir du 1er septembre 2022.

Le collège intersyndical s'est indigné et a condamné la volonté de blocage du salaire de décembre 2023 des

agents de l'Université Marien Nguouabi et a rappelé que les décisions du comité de direction sont applicables obligatoirement, si au bout de trois mois, le gouvernement ne fait aucune objection, selon les textes de l'Université Marien Nguouabi.

Le collège intersyndical estime, en outre, que le détournement des retenues mutuelles de 219.050.204 francs Cfa sur le salaire du mois de novembre 2023 par le directeur des affaires financières est une faute lourde, créant un profond malaise au sein des travailleurs de l'U.m.ng. Au rythme où se déroulent les faits actuellement, les travailleurs finissent par passer les fêtes de fin d'année sans argent. C'est pour cette raison que le collège intersyndical exige, avant le 1er janvier 2024: le paiement du salaire de décembre 2023 à tous les travailleurs de l'U.m.ng; le paiement des heures de vacation et des diverses heures dues, avant le 1er janvier 2024; le remboursement de l'argent retenu sur le salaire du mois de novembre 2023 au profit des mutuelles, mais détourné par le Daf (Directeur administratif et financier) de l'Université Marien Nguouabi, André Yoka et Tousseint Ngoubou, délégué du contrôle budgétaire au sein de l'Université Marien Nguouabi; la signature du deuxième protocole d'accord.

Joseph MWISSI NKIENI

PROPOS D'ÉTAPE

MMXXIV, fiat lux?

Et si les éphémères pouvaient effectivement dire, «fiat lux et facta est lux», au cours de cette nouvelle année? Et surtout, si les jeunes, notre avenir, notre lumière, pouvait dire enfin, «et facta est lux»?

Le maître des horloges en a ainsi décidé, l'année qui s'est annoncée est consacrée à la jeunesse. Il y a longtemps que cela devrait être ainsi. Lorsqu'il s'était agi de dessiner une vision pour les années à venir, les quelques frères créateurs des universalités, dans leurs cogitations numérisées, avaient conclu que la jeunesse était la variable cible de tous les futurs possibles. Mais, les dignitaires de la bonne pensée idéologique leur avaient ri au nez et leur avaient coupé les vivres. Aujourd'hui, on peut considérer que le Maître des horloges les a réhabilités dans leur expertise.

Mais alors, comment faire pour que les jeunes s'approprient véritablement l'année qui commence? Comment faire pour que les jeunes ne restent pas des éternels «resignés réclameurs»? Écoutons Jacques Attali: faire comprendre à chaque jeune «qu'il est temps pour chacun de se prendre en main, sans attendre indéfiniment des solutions miraculeuses. Il ne s'agit pas de résistance, ni de résilience. Mais de devenir soi».

Pour les aider à y parvenir, un économiste de céans propose «la construction d'un statut valorisant pour les jeunes», par la qualité et la diversité de la formation, par la valorisation de leurs talents et leurs potentiels, par un accompagnement dans l'insertion professionnelle, en mettant à leur disposition des services sociaux de base et les loisirs et en organisant l'acquisition d'un patrimoine personnel, par le travail.

L'enjeu est de taille. Il y va de l'avenir collectif. Même si le reformatage de la jeunesse est un travail de longue haleine, il est possible, dès à présent, de poser quelques actes transformationnels. Par exemple, il est possible, dès à présent, de rétablir le maître dans son magister. Parce que le maître est cette «volonté extérieure contraignant l'enfant à s'orienter vers le meilleur de lui-même». C'est pour cette raison qu'une attention particulière devrait être accordée au statut de l'enseignant, parce qu'il est au commencement de toute œuvre de civilisation; parce qu'au commencement était le maître, avec tout son charisme de connaissant et de transmetteur; «parce que le maître prépare le jeune à faire face aux exigences de la vie».

Il est également possible, dès à présent, de reconfigurer les savoirs. Parce que les savoirs sont la matrice du nouveau monde, il y a lieu d'ouvrir l'esprit des jeunes à une vision experte du monde, mais également à l'émerveillement, par la recherche de la «belle parole», du «beau geste», de la belle image ou bien encore de la «beauté intérieure», par la construction d'un édifice imposant et superbe ou la composition d'une mélodie agréable à l'oreille, par l'admiration d'un Gotè ou la basilique Sainte-Anne, par l'écoute d'un Pamelou ou d'un Ange Linaud, par la lecture d'un Letembet-Ambily ou d'un Sony Labou Tansi.

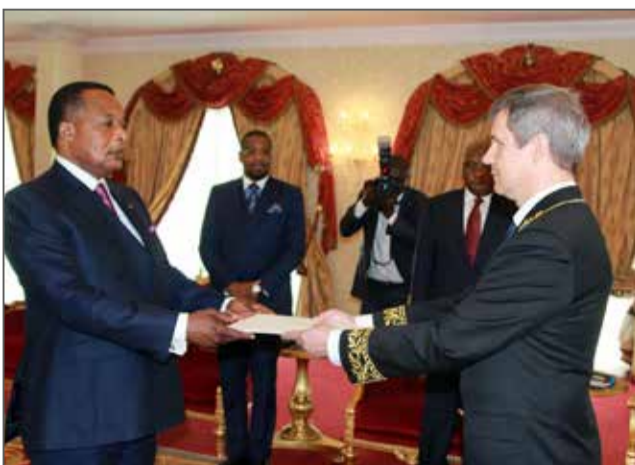
Fiat lux, les jeunes sont la lumière du monde!

Prométhée

Ambassade de la Fédération de Russie au Congo

Gueorgui Tchepik promet que «la Russie va gagner et l'ennemi sera humilié»

En fin de mission, après plus de 4 ans passés en République du Congo, le diplomate russe Gueorgui Tchepik a donné une conférence de presse, jeudi 21 décembre 2023, à la Maison Russe, à Brazzaville, au cours de laquelle il a fait l'état des relations russo-congolaises et des avancées enregistrées dans la coopération entre le Congo et la Fédération de Russie. Sur l'opération militaire de la Russie en Ukraine, le diplomate russe a déclaré que «la Russie va gagner et l'ennemi sera humilié».



Gueorgui Tchepik présentant ses lettres de créance au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en septembre 2019.

Pour Gueorgui Tchepik, le début de la mission au Congo n'était pas facile, à cause de la pandémie de covid-19. Mais, au-delà, il y a eu quand même des résultats satisfaisants. Au niveau bilatéral, «le Congo figure parmi les Etats avec lesquels la Russie jouit des relations de confiance et des liens économiques stables», a-t-il affirmé. En témoigne «l'augmentation du quota de bourses qui est passé à 250 par an». «Nous avons une grande his-

toire en matière de formation des cadres et n'excluons pas la possibilité d'augmenter le quota à l'avenir», a-t-il ajouté. «L'excellence des relations Congo-Russie est portée au sommet par les deux Chefs d'Etat, Denis Sassou Nguesso et Vladimir Poutine. Elle s'est manifestée à plusieurs occasions: lors de la visite de travail du ministre des affaires étrangères de la Russie, Serguei Lavrov, à Oyo (Département de la Cuvette), de la participation du Pré-

sident Denis Sassou Nguesso au deuxième sommet Russie-Afrique, la tenue des commissions mixte à Moscou et à Brazzaville en 2019 et en 2022», a-t-il précisé.

Le diplomate russe a aussi affirmé que les sociétés russes s'intéressent au marché congolais. «Le volume de

nos échanges a triplé depuis 2019, hissé au niveau d'une centaine de million de dollars. Le Ministère de la santé a noué des liens directs avec notre pays. C'est dans cette perspective que la Russie préconise l'implantation d'un laboratoire d'études des maladies tropicales négligées».

Le diplomate russe n'a pas oublié les actions humanitaires, «chaque fois que le Congo en avait besoin, suites aux inondations en 2020 et pendant la pandémie de covid-19, lorsque le vaccin russe, Sputnik-V, a été sélectionné par le Programme élargi de vaccination». La Fédération de Russie a déployé «une mission pratique très efficace qui a permis de mettre fin à une épidémie à Dolisie (Département de Niari), au mois d'août 2023», a-t-il fait savoir.

La coopération Congo-Russie se porte bien. Sur le plan culturel notamment, dans le cadre du jumelage des villes, un accord en la matière vient d'être signé entre Brazzaville et Nijni Novgorod. Pour, Gueorgui Tchepik, le Congo est un pays paradisiaque. «Le Congo est un pays qui me fascine. Son peuple est gentil et accueillant. J'ai savouré chaque jour ma présence au Congo. Je suis aussi fasciné par la beauté de la nature et de ses potentialités touristiques», a-t-il indiqué. Il a salué la convivialité qu'il a eu avec les médias congolais,

pendant sa mandature, souhaitant que les médias russes et congolais devraient interagir et s'interconnecter.

Parlant de l'économie de son pays, le diplomate russe a salué la maîtrise, la stabilité et la remontée des équilibres macroéconomiques et sociaux en Russie. «Le P.i.b a augmenté de 3,5% cette année. L'économie respire et refait surface. On est plus sûr», a-t-il signalé.

Abordant la question de «l'opération militaire spéciale» que mène la Russie en Ukraine, le diplomate russe a précisé qu'il s'agit d'un conflit qui existe depuis plusieurs années. «Les occidentaux imposent une guerre hybride à la Russie», a-t-il déclaré. Il a accusé «le régime de Kiev d'avoir des traits nazis». «L'Ukraine cherche à se sauver par son adhésion à l'Union européenne. Mais, elle n'en tirera aucun profit», pense-t-il. «La Russie va gagner la guerre, l'ennemi sera humilié», a-t-il promis.

Propos recueillis par
Chryostome
FOUCK ZONZEKA

Action humanitaire

2 milliards 419 millions de francs Cfa en faveur des sinistrés des inondations

Le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a présidé, vendredi 29 décembre 2023, à son cabinet de travail, à Brazzaville, une réunion d'urgence interministérielle ouverte aux partenaires humanitaires du Congo, pour se pencher sur les conséquences des pluies diluviennes qui touchent plusieurs départements du pays, provoquant l'inondation totale ou partielle de 361 villages et 36 quartiers à travers le pays. Face à cela, un montant de 2 milliards 419 millions de francs Cfa a été immédiatement débloqué, pour assister les sinistrés tel qu'annoncé lors du Conseil des ministres du 27 décembre 2023. D'autres mesures ont été prises comme la mise en place d'un Fonds d'urgence pour faire face aux actions à mener pour juguler la catastrophe. Ci-après le compte-rendu qu'en a fait Thierry Lézin Mougalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement.

«Depuis plusieurs semaines, notre pays subit des précipitations exceptionnellement graves. Ces pluies diluviennes ont plus précisément touché les Départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, des Plateaux, du Niari, de Pointe-Noire et de Brazzaville. Selon les experts, ces précipitations sont deux fois plus importantes que la moyenne habituelle. Il est relevé que le niveau des eaux de la Rivière Oubangui, affluent majeur du Fleuve Congo, a atteint un record de hauteur sur la période 2022-2023. Cette situation est à l'origine de l'inondation totale ou partielle de 361 villages et 36 quartiers dans les départements précités. Ces événements climatiques se produisent alors que les populations ne sont pas en-



Pendant la réunion sur les inondations.

core relevées de l'impact des inondations précédentes, lesquelles avaient déjà affecté leurs moyens d'existence. A ce jour, 320.891 personnes sont directement affectées par ces inondations. Le nombre des populations af-

fectées dépasse largement celui des années passées: - 17 décès sont survenus dans les Départements de la Likouala, des Plateaux, de Brazzaville et de Pointe-Noire; - 6 personnes sont portées



Le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

disparues dans les Départements de la Likouala et de la Cuvette; - plus de 2.292 hectares de terres cultivées ont été inondées, des maisons d'habitation sont complètement détruites, des administrations ont été également inondées, tandis que des sources d'approvisionnement en eau potable ont été polluées. Il ressort des prévisions mises à la disposition du gouvernement que ces phénomènes de crue ne reflueront pas dans l'immédiat. Il est donc à craindre que les inondations se poursuivent durant toute la saison pluvieuse. A ce jour, le niveau des crues du Fleuve Congo est évalué à 5,94 mètres, soit à 30 centimètres du niveau record enregistré

lors des crues exceptionnelles de l'année 1961. C'est dans ce contexte que, compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, le Premier ministre chef du gouvernement, M. Anatole Collinet Makosso, a convoqué et présidé, ce vendredi 29 décembre 2023, une réunion d'urgence. Y ont pris part, outre les membres du gouvernement concernés, le coordonnateur du Système des Nations unies au Congo, accompagné des représentants du Pnud et du Programme alimentaire mondial (Pam) au Congo, des représentants de la société civile ainsi que ceux des confessions religieuses. Après un exposé exhaustif de la situation par le Premier ministre chef du gouverne-

ment, l'ensemble des participants, en tête desquels les représentants du Système des Nations unies dans notre pays, ont pris l'engagement d'accompagner le gouvernement de la République dans la résolution de cette crise. C'est dans ce cadre que le Premier ministre chef du gouvernement a annoncé le déclenchement du Plan de contingence inondations élaboré par le gouvernement pour pallier ce genre de catastrophe. Au terme de la réunion, les mesures suivantes ont été retenues:

- la déclaration, par le gouvernement, de l'urgence humanitaire dans les Départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, des Plateaux, de Pointe-Noire et Brazzaville;
- le déblocage immédiat des fonds pour assister les sinistrés tel qu'annoncé lors du Conseil des ministres du 27 décembre 2023, soit 2 milliards 419 millions de francs Cfa;
- la mise en place, par un acte réglementaire du Premier ministre, d'un Fonds d'urgence qui sera abondé et alimenté pour faire face aux actions à mener pour juguler la catastrophe;
- la mise en place d'une plateforme de collaboration entre les parties présentes à la réunion de ce jour. A cet effet, un texte réglementaire du Premier ministre chef du gouvernement sera rendu public sous peu;
- le déploiement rapide d'équipes humanitaires pour assister les sinistrés, délégations auxquelles les représentants du Système des Nations unies au Congo se sont engagés à prendre part».

R.g.p.h-5 (Recensement général de la population et de l'habitation)

Malgré les conflits armés subis, le Pool est redevenu le département le plus peuplé

La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a publié, vendredi 29 décembre 2023, à travers un communiqué, les résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (R.g.p.h-5), organisé sur le territoire national, du 24 avril au 24 mai 2023. Au terme de ce recensement, les résultats indiquent que «le territoire congolais compte 6.142.180 habitants. Et donc, la population résidente du Congo est passée de 3.697.490 habitants en 2007 à 6.142.180 habitants en 2023. Ce qui correspond à un rythme de croissance annuel intercensitaire de 3,2%». Pris suivant les départements, ces résultats révèlent que le Département du Pool compte le plus grand nombre de population, avec 394.532 habitants, devant la Bouenza (363.850 habitants) et le Niari (334.863 habitants). «Les détails complets sont donnés dans le rapport des résultats préliminaires qui sera mis à la disposition des utilisateurs nationaux et internationaux», a promis la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, dont voici un large extrait du communiqué publié.



Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Institué par décret n°2019-130 du 17 mai 2019, le cinquième recensement général de la population et de l'habitation (R.g.p.h-5) avait pour objectif général, la connaissance de l'effectif global de la population, sa répartition géographique et sa structure par âge et sexe ainsi que sa composition selon quelques caractéristiques démographiques, économiques et socio-culturelles. Pour atteindre ledit objectif, plusieurs

phases ont été exécutées conformément au décret susmentionné, à savoir: 1- les activités préparatoires qui ont permis d'élaborer les documents techniques et outils de collecte, de les tester et de les améliorer; 2- la cartographie censitaire qui a permis de découper l'ensemble du territoire en zones de dénombrement, entités géographiques qui ont été affectées aux agents recenseurs, en vue de mieux

planifier l'organisation du travail, lors du dénombrement principal; 3- le dénombrement principal de la population qui a permis de compter physiquement les personnes résidant au Congo, dans chaque ménage; 4- l'enquête post-censitaire qui a permis d'évaluer les omissions et, partant, de s'assurer du comptage exhaustif de la couverture de la population pendant le dénombre-

ment principal. A l'issue de l'analyse des données de l'enquête post-censitaire, de l'exploitation des données du dénombrement principal et la production des résultats préliminaires par l'équipe technique permanente du R.g.p.h-5, il s'est tenu successivement, ce jour vendredi 29 décembre 2023, les réunions du Comité technique national de la Coordination nationale du recense-

ment. La Coordination nationale du recensement a adopté le rapport d'analyse de l'enquête post-censitaire et celui des résultats préliminaires qui constituent la première partie des résultats définitifs du R.g.p.h-5 à la suite du Comité technique national du recensement qui les a examinés et validés préalablement. Au 17 mai 2023, date de référence du dénombrement principal,

ces résultats indiquent que le territoire congolais compte 6.142.180 habitants. Et donc, la population résidente du Congo est passée de 3.697.490 habitants en 2007 à 6.142.180 habitants en 2023. Ce qui correspond à un rythme de croissance annuel intercensitaire de 3,2%. Par ailleurs, on recense 3.092.238 de femmes et 3.049.942 d'hommes. En d'autres termes, la population féminine représente 50,3% tandis que celle des hommes représente 49,7% de la population totale. Cette population est concentrée dans les départements qui abritent les deux grandes agglomérations (58,2%), Brazzaville avec 2.145.783 d'habitants et Pointe-Noire 1.420.612 d'habitants. Pour le reste des départements, la population se répartit de la manière suivante:

- Kouilou: 97.362 habitants;
- Niari: 334.863 habitants;
- Lékoumou: 100.559 habitants;
- Bouenza: 363.850 habitants;
- Pool: 394.532 habitants;
- Plateaux: 283.421 habitants;
- Cuvette: 316.599 habitants;
- Cuvette-Ouest: 119.328 habitants;
- Sangha: 209.701 habitants;
- Likouala: 355.570 habitants.

Assemblée nationale

La République a rendu un vibrant hommage à l'ancien président André Mouélé

Décédé le dimanche 10 décembre 2023, à Paris (France), à l'âge de 82 ans, des suites d'une longue maladie, André Mouélé, magistrat de profession, ancien ministre, ancien vice-président de l'assemblée nationale populaire (1984-1990) et ancien président de l'assemblée nationale (septembre à novembre 1992), a été inhumé le samedi 30 décembre dernier, au Mausolée Marien Ngouabi, à Brazzaville, après un hommage solennel au Palais de congrès, sous le patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en présence des corps constitués nationaux.

Dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée en mémoire de son illustre prédécesseur au perchoir, Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale, a évoqué ses qualités d'homme, de profession et d'acteur politique. Il n'a pas oublié l'épisode historique qui a propulsé son aîné au cœur de la crise politique de 1992, au moment où le pays faisait ses premiers pas dans la démocratie pluraliste; une crise politique marquée par la dissolution de l'assemblée nationale dont André Mouélé occupait le perchoir. «La République éternelle, sous la clairvoyance du Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso, se souvient d'André Mouélé, comme d'un parlementaire chevronné, un



Une vue de la cérémonie d'hommage à André Mouélé.

homme politique de fidélité, un magistrat de talent, qui s'est élevé par la force du poignet... Tous ceux qui ont connu et approché André Mouélé disent de lui qu'il était un père dévoué, un mari affectueux, un homme d'une

grande humilité, affable et généreux, un chef de grande écoute, en somme un compagnon fidèle comme on en compte très peu. Comment ne pas s'incliner, avec émoi, devant le destin brisé d'un tel homme converti très tôt



André Mouélé.

au marxisme-léninisme et qui est resté fidèle aux Présidents Marien Ngouabi et Denis Sassou-Nguesso? Comment ne pas s'attendrir devant un homme qui a su s'attirer l'affection et la sympathie des autres, bien au-delà du cercle de sa communauté et de son parti, le Parti congolais du travail? La scène politique était pour André Mouélé, le lieu d'un débat d'idées fécond, parce que

respectueux de l'adversaire et privilégiant, somme toute, par-dessus tout, l'intérêt supérieur de la Nation. L'on ne pourrait oublier sa passion pour le droit, son patriotisme chevillé au corps et, surtout, la précision doctrinale avec laquelle il se réclamait des Présidents Marien Ngouabi et Denis Sassou-Nguesso. L'action d'André Mouélé révèle tout ce qu'il avait en lui de bienveillante humanité.

Homme de bien, ouvert, généreux, honnête, attentionné, il a rendu à la République ce que la République qu'il avait tant aimée, lui avait donné. André Mouélé est un de ces hommes d'Etat qui font la fierté des hommes sincères. André Mouélé, un cadre qui écoutait attentivement, pour ne pas dire religieusement, avant toute prise de décision, dans les multiples fonctions qu'il a eu à assumer. «A l'issue des élections législatives de juin-juillet 1992, porté par la plateforme U.r.d.-F.d.u, socle de l'unité nationale, dicit Denis Sassou Nguesso, André Mouélé est brillamment élu président de l'assemblée nationale. L'assemblée nationale, présidée de main de maître par André Mouélé, est vite dissoute. Les députés U.r.d.-F.d.u actionnent la motion de censure. L'histoire retiendra qu'André Mouélé a voté, ce jour-là, le premier, en levant rapidement sa main, tout en étant au perchoir, preuve d'un engagement politique de tous les instants. Dans le climat de tension permanente qui a régné lors de sa brève législature, du 24 septembre au 17 novembre 1992, André Mouélé a exercé ses fonctions de président de l'assemblée nationale avec calme, modération, ténacité et compétence. En guise de représailles, son chauffeur sera assassiné lâchement», a rappelé Isidore Mvouba.

Jean-Clotaire DIATOU

Session ordinaire du Comité national de l'I.t.i.e Congo

Le rapport exercice 2021 adopté, tandis que celui de 2022 renvoyé à février

Le Comité national de l'I.t.i.e Congo (Initiative pour la transparence des industries extractives) a tenu sa session ordinaire, du 29 au 30 décembre 2023, dans la salle de conférence du Ministère de l'économie et des finances, à Brazzaville. Grâce à la détermination de Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, en sa qualité de président du Comité national de l'I.t.i.e Congo, le rapport exercice 2021 de l'I.t.i.e Congo a été validé et adopté, après moult péripéties. Mais, celui de 2022 a été renvoyé à la session prévue en février 2024. Le Congo peut ainsi sauver la face, devant l'I.t.i.e internationale qui le sommat d'adopter ses rapports dans les délais prévus.

A l'ouverture de la session du Comité national de l'I.t.i.e, le ministre Jean-Baptiste Ondaye a souhaité que les résultats de la réunion soient à la hauteur des enjeux et permettent une avancée significative dans la mise en œuvre de l'I.t.i.e, menacée par diverses pesanteurs, particulièrement les difficultés à recueillir les données auprès des entreprises extractives. «La mise en œuvre de l'I.t.i.e est un processus important pour la gouvernance des finances publiques et la mobilisation des recettes de l'Etat. Elle demeure un engagement prioritaire que notre pays a pris depuis le mois de juin 2004. Le gouvernement de la République considère la mise en œuvre des réformes qui touchent les différents secteurs de la gouvernance publique, dans



Pendant les travaux.

un environnement régional et international difficile où persistent de nombreuses incertitudes. D'ailleurs, Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, dans son message à la Nation devant le parlement réuni en congrès, le 28 novembre

dernier, a insisté sur l'engagement des réformes audacieuses et le soutien de l'effort de rigueur et de vigilance pour une bonne consolidation de finances publiques», a-t-il déclaré. «Un travail important a été réalisé. Cette discussion, qui a pris du temps, démontre le

sérieux du Comité national, pour faire que tous les aspects soient relevés dans ce type de rapport, de telle manière que dans les prochains rapports figurent le meilleur établissement, la meilleure coordination, la meilleure transparence et la meilleure bonification que nous souhaitons avoir dans le cadre de ces rapports de l'I.t.i.e», nous a confié Florent Michel Okoko, à la fin de la session. Selon Mme Sylvie Nadège Mfoutou Banga, membre du Comité national venue de la société civile, «c'était très difficile de collecter toutes les données, afin de valider le rapport I.t.i.e 2021. Avec toutes les tractations que nous avons eues, on n'a pu valider seulement le rapport 2021, parce qu'on devait tenir le délai fixé au 31 décembre de l'année, pour qu'on ne soit pas rejeté. Nous avons encore une marge de manœuvre pour le rapport 2022, pour compléter toutes les informations possibles, afin que nous puissions l'examiner en février 2024. On espère que le rapport validé et adopté le sera aussi au ni-

veau du conseil d'administration de l'I.t.i.e internationale». Il reste que les organes de l'I.t.i.e Congo soient tous mis en place au cours de cette année. Il faut, en effet, finaliser la mise en place de deux commissions du Comité exécutif du Comité national de l'I.t.i.e, en dehors de celles qui existent déjà, comme la Commission de validation de la gouvernance, que préside Bruno Jean-Richard Itoua. Il s'agit de la Commission finance et celle de la communication. Ces trois commissions constitueront la preuve que l'I.t.i.e-Congo répond aux exigences de l'I.t.i.e internationale. Lors de la session ordinaire du Comité national du jeudi 30 mars 2023, Christian Mounzé, troisième vice-président, avait expliqué que «le Congo s'est maintenu en tant que pays de mise en œuvre et a pu réaliser des progrès modérés, avec un score de 70,5 sur 100, dans la mise en œuvre de la Norme I.t.i.e 2019. Un score jugé insuffisant pour atteindre le statut de pays conforme modéré, d'autant plus que la valida-

tion du Congo a abouti à un certain nombre de mesures correctives et de recommandations que le Congo se doit de mettre en œuvre, pour la période 2023-2025. Nous avons échangé autour de cette décision et autour des engagements que le gouvernement congolais doit mettre en place pour s'assurer, effectivement, que le travail de maintien du statut de la conformité du Congo va se faire à l'horizon 2025». Signalons que quelques membres du gouvernement, notamment Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des hydrocarbures, vice-président du Comité national, Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'environnement et du Bassin du Congo et Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé ont pris part aux travaux. On a également noté la présence des représentants du Ministère de l'économie forestière et celui des mines. Le secrétaire permanent du Comité exécutif de l'I.t.i.e-Congo, Florent Michel Okoko et Karim Lourimi, administrateur indépendant, dont le cabinet est chargé de la production du rapport I.t.i.e portant sur les exercices 2021 et 2022, ont pris part à cette dernière session de l'année 2023.

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Les barrages hydroélectriques du Djoué et d'Imboulou désormais gérés par des privés

Le conseil des ministres du mercredi 27 décembre 2023 a adopté deux projets de décrets portant approbation des conventions signées d'une part avec la société Hydro-opération Djoué, pour la gestion du Barrage hydro-électrique du Djoué, à Brazzaville, et d'autre part, avec la société Nea Imboulou, pour celui d'Imboulou. Les deux textes ont été soumis par Emile Ouosso, ministre de l'énergie et de l'hydraulique. Désormais, les barrages hydroélectriques du Djoué et d'Imboulou seront gérés par des privés.

Dans le compte-rendu du conseil des ministres, il est rapporté que les textes soumis par le ministre Ouosso sont:

- en premier lieu, un projet de décret portant approbation de la convention de concession pour la révision, la réhabilitation et l'exploitation de la Centrale hydroélectrique d'Imboulou, entre le gouvernement de la République du Congo et Nêa Imboulou;

- en second lieu, un projet de décret portant approbation de la convention de concession pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation de la Centrale hydroélectrique du Djoué, entre le Congo et la société Hydro-opération Djoué.

Le ministre Ouosso a rappelé que l'Etat a fait du secteur de l'énergie un pilier important du développement économique et social de notre pays. La loi n°14-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'électricité consacre la libéralisation du secteur et la fin du mono-



Le Pdg Ibrahim Diawara signant l'accord avec le ministre Emile Ouosso.

pole. Ainsi, des personnes de droit public comme de droit privé peuvent se voir confier la gestion du service public de l'électricité, pour ce qui concerne les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité.

Fruit des travaux d'un comité interministériel mis en place en 2018 par le Premier ministre, les projets de décret soumis à l'examen des membres du Conseil

des ministres proposent l'approbation de la mise en concession, d'une part, de la centrale hydroélectrique d'Imboulou conclue avec la société Nea Imboulou et, d'autre part, celle de la convention conclue avec la société Hydro-opération Djoué, suite à des appels à manifestation d'intérêt lancés le 10 octobre 2018.

Chacune des conventions visées prévoyait l'adoption d'un cahier des charges, la fixation

des droits et obligations qui s'imposent au concessionnaire à l'égard de l'Etat, parmi lesquels: le financement privé des investissements nécessaires au service public de l'électricité, la construction ou la transformation des ouvrages ou équipements, leur entretien, leur maintenance et leur exploitation.

Les décrets soumis à l'examen et adoption du Conseil des ministres ont pour vocation de consolider les dispositions des conventions librement consenties en leur temps par les parties prenantes et ce conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n°2017-247 du 17 juillet 2017 fixant les modalités de délégation de gestion du service public de l'électricité.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décret. Le troisième projet de décret a été sans doute retardé, concernant l'approbation de la convention signée en juin 2023 avec la Semac (Société d'électricité de Moukoulou au Congo), détenue à 85% par la société chinoise W.i.e.t.c (Weihai International economic and technical cooperative) et à 15% par l'Etat congolais.

L.c.d.e (La congolaise des eaux)

Parfait Chrisosthème Makita a promis un retour à la normale dans la fourniture d'eau

Dans une conférence de presse qu'il a tenue, mardi 26 décembre 2023, à son cabinet de travail, au siège de L.c.d.e (La congolaise des eaux), à Brazzaville, Parfait Chrisosthème Makita, directeur général de ladite entreprise créée sur les cendres de l'ex S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), a édifié la presse sur les raisons des «perturbations» dans la fourniture d'eau dans de nombreux quartiers de la ville capitale. Selon lui, ces perturbations, causée par l'épuisement des produits utilisés dans le traitement d'eau, prendront bientôt fin, car les stocks de produits commandés sont déjà arrivés au Port autonome de Pointe-Noire.



Parfait Chrisosthème Makita, directeur général de L.c.d.e.

Suivant les prévisions du directeur général de L.c.d.e, la situation d'adduction potable à Brazzaville reviendra en principe à la normale dès début semaine prochaine. «La L.c.d.e avait fait ses commandes et effectué les virements bancaires à temps. Mais, le glissement des délais de livraison et l'utilisation importante des produits a pulvérisé les stocks, parce que les partenaires subissent les affres du bouleversement du transport maritime et c'est ce qui a créé la détresse... Seul, le sulfate d'alumine fait défaut et les délais de livraison ont glissé à cause du caractère aléatoire du transport maritime actuellement», a-t-il expliqué.

«Dans quelques jours, la situation va s'améliorer», a-t-il annoncé. «Les produits sont disponibles à Pointe-Noire. Mais, la grève observée au port autonome a entravé les démarches administratives. La levée de la grève a coïncidé avec le week-end de Noël et les démarches de dédouanement ont été faites ainsi que la prise en mains des conteneurs. On est presque à la fin, grâce à l'implication personnelle du directeur général des douanes, pour une démarche en urgence. Les camions vont commencer l'acheminement des produits vers Brazzaville», a-t-il affirmé.

Imperturbable, Parfait Chrisosthème Makita préfère parler de «perturbation de la desserte en eau potable à Brazzaville», là où les journalistes et les consommateurs parlent de pénurie d'eau courante. «Il fallait rationaliser le délai et le volume de production. Ainsi, la quantité d'eau mise dans le réseau est réduite», a-t-il souligné.

Signalons que dans son mot liminaire, le directeur général de L.c.d.e a parlé de la pluviométrie exceptionnelle, depuis trois mois, qui perturbe sa société, dans la distribution d'eau à Brazzaville. «L'eau distribuée est traitée à base principalement de quatre produits qui ne sont pas fabriqués au Congo, mais qui viennent de l'Europe et de l'Asie: le sulfate d'alumine, le sel, la chaux éteinte et l'hypochlorite. Mais, la consommation du sulfate d'alumine, qui éclaircit l'eau, a été mise à rude épreuve par les pluies exceptionnelles», a-t-il déclaré.

En conclusion, le D.g Makita, qui était assisté des directeurs centraux de sa société pendant la conférence de presse, a exprimé la volonté de L.c.d.e de satisfaire ses abonnés, malgré les aléas exogènes auxquels elle est confrontée. «Pour le cas actuel, rien n'est interne à l'entreprise, rien de nature à créer cette crise», a-t-il rassuré. Toujours est-il que l'opinion publique est très remontée, car les «perturbations», pour reprendre le terme du directeur général, dans la desserte de la ville en eau courante se manifestent au même moment qu'il y a des ruptures devenues insupportables dans la fourniture d'électricité, alors que la saison des pluies sème la mort et la désolation par les phénomènes d'inondation et d'érosion dans certains quartiers. Trois crises qui, en cette période de fin d'année et de nouvel an, font vivre un véritable calvaire aux populations.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Congo - France

Depuis 2013, l'A.f.d finance huit programmes au Congo

Les responsables de l'A.f.d (Agence française de développement) Congo ont animé, vendredi 15 décembre 2023, au siège de l'agence, à Brazzaville, un débat avec les journalistes des différents organes de presse, pour échanger au sujet des appuis de l'A.f.d dans le secteur des infrastructures et de l'accès aux services de base. Ainsi, Maurizio Cascioli, directeur de l'A.f.d Congo, Marie Dubuffet, directrice adjointe et Alain Beltran Mpoué, chargé de mission infrastructures et gouvernance, étaient face aux journalistes pour répondre à leurs préoccupations.

A la lumière des débats, Maurizio Cascioli a rappelé que la mission principale de l'A.f.d est d'apporter des financements au Congo, soit en don, soit par des prêts. Ces financements permettent à l'Etat et à la société civile de réaliser des investissements sur les activités des politiques de développement, avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations. L'échange avec la presse a porté sur la stratégie d'intervention de l'agence. Depuis 2013, l'A.f.d finance huit programmes au Congo, qui représentent environ un volume de 300 milliards de francs Cfa, en utilisant tous les outils financiers que sont les prêts à l'Etat congolais, les subventions et celles en C2d (Crédit de désendettement et de développement).

Parmi les projets d'aménagement urbains, il y a, par



Les responsables de l'Afd pendant les échanges avec les journalistes.

exemple, les voiries aménagées au centre-ville de Brazzaville, la construction d'une partie de la corniche et de 6 km d'avenues bitumées dans les quartiers de Bacongo et Makélékélé, avec un financement de 80 millions d'euros, dans le cadre du C2d, améliorant ainsi le cadre de

vie des populations. Il existe aussi, entre autres, des projets d'extension et de réhabilitation des réseaux de drainage des eaux pluviales, de gestion des inondations dans le centre-ville de Pointe-Noire et celui de faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité, dont certains sont déjà



Maurizio Cascioli.

mis en exécution et d'autres attendent la finalisation des études.

«Nous avons financé des projets et nous continuons à financer d'autres actuellement dans le secteur des infrastructures. On peut rappeler le projet d'adduction d'eau potable ici à Brazzaville qui s'est conclu il y a quelques mois. Actuellement, les projets qui sont en cours d'exécution sont au nombre de 22 environ, pour un montant total de 500 milliards de francs Cfa», a déclaré Maurizio Cascioli.

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public

Le budget de l'Etat souffre d'un déficit de trésorerie de 199,370 milliards de francs Cfa en 2024

En novembre 2023, le ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a présenté, tour-à-tour, le projet de budget de l'Etat exercice 2024, devant les commissions en charge des finances des deux chambres du parlement. Avec un niveau de ressources budgétaires de 2.625,081 milliards de francs Cfa et des dépenses budgétaires de 2.088,951 milliards, ce budget dégage un solde global excédentaire de 536,130 milliards de francs Cfa contre 335,617 milliards de francs Cfa en 2023. Cet excédent budgétaire global contribuera au financement du déficit de trésorerie qui est de 735,5 milliards de francs Cfa, contre 563 milliards de francs Cfa en 2023, puisque les charges de trésorerie sont prévues à 1.078 milliards de francs Cfa, alors que les ressources de trésorerie ne s'élèvent qu'à 342,5 milliards de francs Cfa. Il restera un gap de financement de 199,370 milliards de francs Cfa.

Selon le ministre Ludovic Ngatsé, la résorption du déficit de trésorerie dans le budget de l'Etat exercice 2024 se fera grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, des partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, dans le cadre du programme en cours conclu avec le F.m.i. Le projet de budget qu'il a présenté se structure ainsi qu'il suit.

Au plan national

Suivant les projections du Comité permanent de cadrage macroéconomique de septembre 2023, la croissance économique rebondirait à

4,4% en 2023 contre 1,7% en 2022 pour s'établir à 5,8% en 2024. Du côté de l'offre, la croissance en 2024 serait tirée principalement par le secteur pétrolier (7,0%). Le secteur hors-pétrole continuerait sa consolidation avec une croissance de 5,2% contre 4,7% en 2023. Cette vigueur serait soutenue principalement par le secteur tertiaire avec une croissance de 5,8% en 2024 contre 5% en 2023. Suivant les branches, cette croissance est portée principalement par l'agriculture, l'élevage et la pêche (6%), l'eau, l'électricité (6%) et le commerce, la restauration et le secteur hôtelier (5,3%).

Les secteurs secondaire et primaire connaîtraient respectivement une croissance de 4,3% et 4%.

Du côté de la demande, la croissance économique serait soutenue par la consommation privée (8,8%) et les importations (14,9%). Les exportations devraient croître, passant de 3,9% en 2023 à 6,6% en 2024, tandis que les investissements bruts baisseraient à 2,6% en 2024 contre 3,8% en 2022.

S'agissant de l'inflation, elle devrait ressortir à 3,6% en 2023 en raison du relèvement des prix des produits pétroliers conjugué à la hausse des pressions sur les prix



Ludovic Ngatsé.

des denrées alimentaires. En 2024, il est prévu un ralentissement des tensions inflationnistes qui se situeraient au-dessous de la norme communautaire de 3% en liaison notamment avec la baisse des prix des denrées alimentaires.

Orientation de la politique budgétaire de la loi de finances 2024

L'objectif global de la politique budgétaire consiste à ramener le solde primaire hors-pé-

trole à des niveaux susceptibles de générer des marges budgétaires suffisantes, pour le financement de l'économie. La politique budgétaire telle qu'énoncée s'appuiera sur la maximisation des recettes internes hors-pétrole, la rationalisation des dépenses non-prioritaires et une meilleure allocation des autres dépenses.

Sur la fiscalité ordinaire

En général, aucune mesure nouvelle se rapportant à la

fiscalité n'a fait l'objet des dispositions abordées dans le projet de loi de finances pour 2024 en discussion. Ce qui amène à l'affirmation selon laquelle la pause fiscale va se poursuivre. Cependant, des aménagements nécessaires sur certains impôts notamment la taxe sur la valeur ajoutée (T.v.a) sont apportés. Par ailleurs, l'augmentation des prix du carburant à la pompe, avec également le prélèvement de la T.v.a sur ce produit, va certainement encore contribuer à améliorer les performances en matière de T.v.a en 2024.

Sur le pétrole

Une production pétrolière prévue pour 2024 serait de 107,755 millions de barils, pour le prix d'un baril du brut Congo à 75 dollars et un dollar qui se change à 590 francs Cfa. La part du Congo représente un taux de partage qui se situe à 29,9%.

Sur le gaz

La commercialisation du gaz est annoncée clairement dans le projet du budget 2024. Ainsi, sur la base des consommations des trois principaux clients, il est retenu une production commercialisable évaluée à 1.827.860.000 mètres-cubes standards. Les consommations de la C.e.c (Centrale électrique du Congo) et celle de la C.e.d

(Suite en page 9)

Cinquième session ordinaire du Comité central du P.c.t

Le sixième congrès ordinaire annoncé pour 2024

Parmi les douze points à l'ordre du jour de la session ordinaire du Comité central du P.c.t (Parti congolais du travail), tenue du 26 au 27 décembre 2023, dans la salle des congrès du Palais des congrès, à Brazzaville, figurait le sixième congrès ordinaire, qui aura lieu en 2024. Les 569 membres du Comité central ont suivi les orientations du secrétaire général, Pierre Moussa, qui a présidé cette session dans un «esprit de camaraderie, discipline et de fraternité».

Parmi les points soumis à l'intelligence et à la sagacité des membres du Comité central du P.c.t, il y avait, entre autres: le projet de budget exercice 2024; la synthèse des travaux du Comité central en 2023; le rapport des élections sénatoriales notamment les leçons à tirer de la participation du parti; le rapport d'activités 2023 marqué par une critique de l'intense activité et les enseignements tirés; le programme d'activités 2024 centré sur les objectifs de conservation du pouvoir; le suivi de l'ac-

tion publique en vue d'un accompagnement optimal des institutions publiques; la préparation, l'organisation mais surtout la réussite du sixième congrès ordinaire du parti.

En toute responsabilité, les membres du Comité central ont apprécié le travail qui a été fait par le secrétariat permanent et le Bureau politique. «Ils ont mis en évidence les performances et les limites du parti dans la réalisation des objectifs et tiré les enseignements qui permettront d'affronter, avec efficacité, les défis futurs», rapporte le communiqué



Une vue de la session du Comité central du P.c.t.

final sanctionnant les travaux de cette session et lu par Romuald Parfait Iloki, secrétaire permanent, chef du département de la communication.

Attaché à son sacerdoce, le secrétaire général, Pierre Moussa, s'est projeté dans «la tenue du

sixième congrès ordinaire dont l'issue déterminant sera en fonction de la capacité et de la qualité de la mobilisation». Pour atteindre ce pari, Pierre Moussa a exhorté les militants et les sympathisants à «prendre la réelle mesure des enjeux, être

soudés, faire preuve d'engagement exemplaires et cultiver la camaraderie dans le cheminement».

En agissant ainsi, le secrétaire général estime «c'est ainsi que seront garantis les résultats dignes de la confiance du peuple et de ses attentes légitimes,

de plus en plus fortes et exigeantes». «Il s'impose à nous de redoubler d'ardeur dans le suivi de l'action publique, en vue d'un accompagnement plus responsable du Président de la République et de son gouvernement, dans la mise en œuvre des ambitions pour le pays», a-t-il ajouté.

Annoncé pourtant par le Bureau politique, le code éthique qui doit encadrer l'action politique des cadres et militants du parti n'a pas été examiné au cours de cette session du Comité central, parce que le débat au niveau du Bureau politique sur ce projet n'a pas encore été épuisé. On peut tout de même remarquer que cette session a été aussi l'occasion pour les membres du Comité central d'exprimer leurs attentes, car beaucoup estiment être laissés sur le carreau, alors que d'autres occupent plusieurs fonctions. Une situation qui affecte le moral des concernés et crée beaucoup de frustration. Quoiqu'il en soit, Pierre Moussa, qui a rassuré que le parti s'arrangera toujours pour ne laisser personne au bord du chemin, a invité les camarades «à la discipline».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

U.d.h (Union des démocrates Humanistes)

Joseph Badiabio élu président du parti lors de la reprise contestée du congrès

Malgré les appels à tenir un congrès unitaire, conformément aux textes fondamentaux du parti, Pascal Ngouanou, premier vice-président et président par intérim de l'U.d.h-Yuki, a organisé, mercredi 20 décembre 2023, dans la salle des congrès du Palais des congrès de Brazzaville, un congrès extraordinaire du parti, sous le thème «Dans l'unité et la cohésion, l'U.d.h-Yuki en marche». En présence d'un seul candidat au poste de président du parti, Joseph Badiabio, alors que les cinq autres se trouvaient bien à Brazzaville. A l'issue de ce congrès qui s'est terminé tard la nuit, Joseph Badiabio a été élu président du parti. Il a organisé la première session inaugurale du Comité national, dimanche 31 décembre 2023, au Palais des congrès, sans la présence des représentants de la majorité, ni de l'opposition, ni moins celle de la facilitation.

Avant le début des travaux du congrès, Gaston Malanda a chauffé la salle, en ces termes: «Nous devons sortir d'ici avec un président. Le président par intérim est malade. Nous sommes une minorité agissante. D'ailleurs, le ministre de l'intérieur nous a dit que parfois la majorité peut se tromper». La séance ne s'est pas déroulée conformément au projet d'ordre du jour distribué dans la salle. Certains points n'ont pas été examinés, parce qu'il fallait aller vite à cause du temps.

Invité à prendre la parole, Pascal Ngouanou a déclaré: «Je déclare la reprise des travaux du congrès», dans une salle peu enthousiaste. A côté on pouvait remarquer le zèle de certains militants vantant les mérites



Les travaux du congrès ont connu une perturbation, mais cela n'a pas empêché l'élection du président.

de Joseph Badiabio, pour la tenue du congrès.

Après avoir réaménagé la commission électorale, l'unique candidat en salle, Joseph Badiabio, a été appelé à présenter son programme. Son message devant les congressistes était divisé en trois volets,

appuyés par 12 engagements pour le parti.

Pendant que se prépare la commission et la mise en place des outils nécessaires pour le vote, soudain il y a eu une bousculade à l'entrée principale de la salle des congrès, une délégation des membres du

Bureau politique a fait irruption dans la salle, jusqu'à monter à la tribune, pour empêcher la poursuite des travaux. Il y a eu des échauffourées. La force publique a été appelée à la rescousse et elle a dégagé les intrus, permettant ainsi la poursuite des travaux, à la grande satisfaction des participants tous acquis au candidat Joseph Badiabio. Reprenant ensuite la parole, dans l'obscurité, l'électricité étant coupée, Pascal Ngouanou a déclaré que: «Vous avez vu? Tous les jours, c'est cette salade qui nous est servie. Vous en êtes témoin». Après le vote qui a duré un long moment, dans l'obscurité, sans que Pascal Ngouanou ne bouge, le député Joseph Badiabio est déclaré vainqueur. Le congrès extraordinaire de Pascal Ngouanou a vécu mais le parti est encore dans la tourmente.

Après la fête organisée à son domicile, pour son élection, il a organisé, le 31 décembre, la session inaugurale du Comité national qui compte 430 conseillers. Un Bureau politique d'une trentaine de membres a été mis en place. Le communiqué

(Suite en page 10)

(Suite de la page 8)

(Centrale électrique de Djéno) ainsi que les exportations du gaz naturel liquéfié (G.n.l) sont projetées respectivement à 929,1 millions, 65,7 millions et 836,06 millions mètres-cubes standards, avec des taux de partage de production (part Etat) de 6,2% avec la C.e.c; de 100% avec la C.e.d et de 10% pour le G.n.l, produit entièrement destinée à l'exportation. C'est ainsi qu'il est inscrit dans ce projet du budget une production commercialisable gazière valorisée à 29,3 milliards de francs Cfa.

Sur les recettes des administrations

Dans le secteur forestier, toutes les taxes autrefois affectées directement à l'exécution des travaux d'entretien et de construction des ouvrages dans ce domaine vont servir au financement de ces dépenses, pour une durée de deux ans, soit à la fin des contrats ayant justifié l'attribution à certaines sociétés du secteur, la réalisation desdits travaux. C'est pourquoi, pour tenir compte de la règle du produit brut, le niveau des recettes de ce domaine va passer à plus de 100%, par rapport à l'inscription de 2023, pour se situer à 25 milliards. Les frais des administra-

tions vont aussi augmenter en considération de certains droits Etat, notamment le paiement des licences par certaines sociétés du domaine du numérique. En 2024, il est attendu de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) des dividendes pour un montant de 15 milliards de francs Cfa sur les résultats comptables de l'exercice 2023.

Sur les dons

Les dons concernent les projets et activités ayant fait l'objet des conventions avec quelques partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ils vont baisser de 25%.

Sur les cotisations sociales

Le niveau des cotisations sociales reste tributaire de celui des retenues opérées sur les salaires des agents de l'Etat et de celles provenant des établissements publics. Elles vont croître de 7%.

Hypothèses des dépenses

Les secteurs sociaux vont figurer, comme lors des années précédentes, parmi les priorités en termes d'augmentation des allocations. Les dépenses de personnel progressent de 7% pour prendre en compte les recrutements notamment dans le secteur de l'enseignement et de la

santé. La progression des dépenses de biens et services de 10% s'inscrit dans la logique des priorités accordées aux secteurs sociaux et de l'évolution de l'administration avec la création de nouvelles structures, pour couvrir certaines missions dévolues au gouvernement.

Le niveau des transferts et des subventions s'explique par la prise en compte de certaines mesures à forte portée sociale dans certains secteurs afin d'atténuer les effets liés à l'augmentation des prix des carburants sur le panier de la ménagère. A cet effet, des subventions sont prévues pour les sociétés publiques de production de l'électricité: C.e.c (Centrale électrique du Congo) et E2c (Energie électrique du Congo). En dépit de l'augmentation des prix du carburant à la pompe, la subvention à la Coraf (Congo-laise de raffinage), bien que réduite, va demeurer. Une subvention pour faire face aux charges d'exploitation de la S.t.p.u (Société de transport urbain), afin de redynamiser le service public est prévue dans le budget 2024.

Au niveau des comptes spéciaux du trésor, il est proposé une inscription de 25 milliards à des fins d'entretien des voiries urbaines, routes, et infrastructures.

Les charges communes baissent de 4%, en lien avec les réformes engagées pour une maîtrise effective des consommations publiques devant aboutir à une facturation au réel au cours de prochaines années. Le niveau des investissements demeure à des proportions mesurées, malgré l'ampleur des besoins qui s'expriment à travers la demande des différents secteurs, en relation avec les six piliers du Plan national de développement.

Principaux agrégats de la politique budgétaire

En matière de recettes

Les recettes fiscales pour 2024 sont projetées à 935 milliards de francs Cfa contre 798 milliards de francs Cfa prévue dans la loi de finances rectificative 2023, soit une augmentation correspondant à un taux de progression de 17,2%. Ces recettes proviennent de la fiscalité intérieure pour un montant de 749 milliards de francs Cfa et de la fiscalité de porte à 186 milliards de francs Cfa.

Les dons, legs et fonds de concours sont prévus à hauteur de 55,5 milliards de francs Cfa, en nette régression de 25% par rapport à son niveau de 2023. Les cotisations sociales sont à prélever pour un montant global

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Nos amis communs Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu sont on ne peut plus fâchés et tristes. Ils ne comprennent pas que le Lycée Savorgnan de Brazza, l'un des premiers lycées de l'Afrique équatoriale française (A.e.f) et du Congo soit délaissé et abandonné. En effet, ce bijou qui a formé plusieurs cadres, dépérit depuis les années 80. Ses murs sont défraîchis et sales. Les salles de classe n'ont de classe que le nom. Pourquoi l'Etat ne restaurerait pas ledit lycée et ne construirait pas dans les chefs-lieux de nos départements, des lycées de l'acabit des lycées de la Révolution à Ouenzé ou Antoine Ndinga-Oba d'Oyo?

Les mauvaises langues, ces langues de vipère en font leurs choux gras, en mettant en exergue le tribalisme. En tout cas, le délire d'interprétation, le mensonge, la calomnie et la médisance battent leur plein. C'est pourquoi Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu suggéreraient à nos autorités de ne pas prêter le flanc à l'ennemi et de sauver le Lycée Savorgnan de Brazza, haut-lieu du savoir d'antan.

D'autre part, ils ne comprennent pas que les deux grands immeubles en construction à la Place de la République demeurent toujours un chantier arrêté, «d'éléphants blancs». Situés sur le Boulevard Denis Sassou-Nguesso, ces immeubles seraient-ils les symboles de la misère, de la pauvreté, de la déchéance ou de la régression du peuple congolais?

Que dire du Mausolée Marien Nguabi aux murs défraîchis, de l'ancien immeuble de l'U.a.p.t à l'entrée de l'arrondissement 2 Bacongo, abandonné jusqu'à devenir l'ancre et le refuge des bandits et autres fumeurs de chanvre indien, ou du Pont du Djoué qui se trouve dans un piteux état et qui, à cette allure, risque de s'écrouler sous le poids des voitures, des foula-foulas et des camions transportant des tonnes de pierres et de sable? Que dire de ces épaves de camions jaunes qui sont arborées comme des trophées en face des mairies de nos différents arrondissements? L'exemple ne vient-il pas d'en haut?

Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu souhaitent que l'opération de toilettage et d'assainissement, lancé dernièrement pour accueillir le sommet des trois bassins forestiers tropicaux, soit permanente tant pour les édifices que pour les routes pleines de trous, de crevasses et de grands nids de poule. A ce propos, ils félicitent le gouvernement qui a inscrit dans les comptes spéciaux du trésor, cette année, un montant de 25 milliards de francs Cfa à des fins d'entretien des voiries urbaines, routes et infrastructures. En ce début d'année, il n'y a plus qu'à formuler le vœu que les Congolais vivent dans la quiétude et non dans le stress permanent; qu'ils vivent dans la véritable paix, celle des cœurs et dans la tranquillité des esprits, sans oublier qu'il n'y a pas de paix possible sans générosité, sans solidarité entre tous les Congolais qui sont tous égaux devant la loi. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

de 84,7 milliards de francs Cfa contre 79 milliards de francs Cfa en 2023, soit une progression de 7,1%. Les autres recettes se chiffrent à la somme de 1.549,9 milliards de francs Cfa en 2024 contre 1.382 milliards de francs Cfa en 2023, soit une hausse de 12,2%.

Les recettes pétrolières représenteraient plus de 95% des autres recettes, soient 1.464,9 milliards de francs Cfa, en nette accroissement de 11,1% par rapport à l'année 2023, conséquence de l'impact des recettes issues de l'exploitation de gaz commercialisées, soit 29,3 milliards de francs Cfa.

Les agrégats en matière de dépenses

Projetées à 2.088,9 milliards de francs Cfa, les dépenses du budget de l'Etat sont en nette progression de 4,6% par rapport à son niveau de 2023, soit un montant correspondant à 91,3 milliards de francs Cfa. Les dépenses budgétaires sont déclinées, par nature, ainsi qu'il suit:

- les charges financières de la dette sont arrêtées à 225 milliards de francs Cfa, soit le même niveau qu'en 2023;
- les dépenses du personnel sont projetées à la somme de 435 milliards de francs Cfa contre 406,0 milliards de francs Cfa en 2023; les biens et services vont progresser de 10,5% en 2024, pour se situer à 210 milliards de francs Cfa contre 190 milliards de francs Cfa l'année passée;
- les transferts sont prévus à 548 milliards de francs Cfa en 2024 contre 542 milliards de francs Cfa en 2023, soit une augmentation de 2%;
- les dépenses d'investissement sont fixées à 461 milliards de francs Cfa contre 458 milliards de francs Cfa en 2023, correspondant à une légère augmentation de 3 milliards de francs Cfa. En moyens librement affectables, l'enveloppe est établie à 213 milliards de francs Cfa;
- les autres dépenses sont projetées à 67 milliards de francs Cfa en 2024 contre 70 milliards de francs Cfa une année auparavant, ce qui correspond à une baisse de 3 milliards de francs Cfa.

Lutte contre le paludisme

L'espoir que suscite le nouveau vaccin R21/Matrix-M, recommandé par l'O.m.s

Depuis le 2 octobre 2023, l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) recommande un nouveau vaccin: le R21/Matrix-M, pour prévenir le paludisme chez l'enfant. Cette recommandation, qui fait suite aux conseils formulés par le Sage (Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination) et par le Mpag (Groupe consultatif sur la politique de lutte contre le paludisme) de l'O.m.s, a été approuvée par le directeur général, le docteur éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'issue de sa réunion semestrielle ordinaire, tenue en septembre 2023.

Malgré des grands progrès, avec un grand bon de biotechnologies et les avancées de la recherche, la lutte contre le paludisme, maladie parasitaire due au moustique, l'anophèle femelle, qui provoque les infections les plus fréquentes et les plus graves dans les pays tropicaux et subtropicaux, se heurte à différents défis. En 2021, on a estimé à 247 millions le nombre de cas de paludisme et à 619.000 le nombre de décès imputables au paludisme dans le monde. La région africaine reste la plus touchée par le paludisme engendré par le plasmodium falciparum. On y enregistre, en effet, 95% des cas et 96% des décès dans le monde. Les enfants sont particulièrement vulnérables: près d'un demi-million d'enfants africains meurent du paludisme chaque année.

Le vaccin R21 est le deuxième vaccin antipaludique recommandé par l'O.m.s, après le vaccin R.t.s./AS01, que l'O.m.s avait recommandé en 2021. On a constaté que ces deux vaccins sont sûrs et permettent de prévenir efficacement le paludisme chez l'enfant. Administrés à grande échelle, ils devraient avoir un impact important en termes de santé publique. La recommandation actualisée de l'O.m.s sur le vaccin antipaludique R21 s'appuie sur les données probantes issues d'un essai clinique en cours et sur d'autres études, qui ont montré ce qui suit:

- une efficacité élevée, lorsque le vaccin est administré juste avant la haute saison. Le R21 permet de réduire de 75% le nombre des cas symptomatiques au cours des douze mois suivant l'administration d'une série de trois doses;
- une bonne efficacité, lorsque le vaccin est administré selon un calendrier basé sur l'âge: le vaccin a montré une bonne efficacité (66%) au cours des douze mois suivant l'administration des trois premières doses. Une quatrième dose administrée un an après la troi-



Dr Diaz Patrice Badila Kouendolo, gériatre

sième permet de maintenir l'efficacité du vaccin.

- un fort impact: les estimations issues d'une modélisation mathématique indiquent que le vaccin R21 devrait avoir un fort impact en termes de santé publique dans un large éventail de contextes de transmission du paludisme, y compris lorsque celle-ci est faible.

- rapport coût-efficacité: le prix allant de 2 à 4 dollars américains par dose, le rapport coût-efficacité du vaccin R21 serait comparable à celui d'autres interventions antipaludiques recommandées et d'autres vaccins destinés aux enfants;

- similitude des vaccins R21 et R.t.s./S: ces deux vaccins recommandés par l'O.m.s n'ont pas été testés dans le cadre d'une étude comparative directe. A ce jour, rien n'indique qu'un vaccin donne de meilleurs résultats que l'autre;

- innocuité: les essais cliniques ont montré que le vaccin R21 est sûr. Cette surveillance va se poursuivre, comme pour les autres vaccins nouveaux.

Les vaccins antipaludiques doivent être administrés selon un schéma de quatre doses aux enfants à partir de l'âge de 5 mois (les programmes de vaccination peuvent décider d'administrer la première dose à un âge plus avancé ou légèrement plus précoce, en fonction de considérations opérationnelles). Ces vaccins anti-paludiques agissent contre le plasmodium falciparum, le parasite du paludisme le plus meurtrier

dans le monde et dont la prévalence est la plus forte en Afrique.

Le vaccin antipaludique R.t.s./S a été recommandé en octobre 2021, pour la première fois par l'O.m.s, pour prévenir le paludisme chez les enfants. Depuis 2019, près de 2 millions d'enfants ont été vaccinés au Ghana, au Kenya et au Malawi, dans le cadre du programme de mise en œuvre du vaccin contre le paludisme. L'introduction du vaccin antipaludique R.t.s./S dans les trois pays pilotes a eu un impact considérable, réduisant le nombre d'hospitalisations pédiatriques pour paludisme grave et sauvant des vies. On attend un impact similaire lorsque le vaccin R21 sera introduit dans des contextes similaires. Le choix du vaccin à utiliser

(Suite de la page 9)

final, lu par Sylvain Goma, rapporteur du bureau du présidium des travaux de la session inaugurale. A l'issue de la session, seuls les présidents du Conseil consultatif national, Pascal Ngouanou, et de la Commission nationale d'évaluation et de discipline, Fidèle Kanza, ont été présentés. Dans son discours d'orientation, Joseph Badiabio a décliné ses priorités parmi lesquelles «la restructuration du parti, la formation des cadres et militants, l'instauration de la culture de cotisations, l'acquisition d'un terrain afin de doter le parti d'un siège national moderne». «J'y veillerai», a-t-il promis.

dans un pays doit se fonder sur les caractéristiques programmatiques, l'offre de vaccins et l'accessibilité économique des vaccins. La demande de vaccins antipaludiques est sans précédent. Toutefois, la disponibilité du R.t.s./S est limitée. L'ajout du R21 à la liste des vaccins antipaludiques recommandés par l'O.m.s devrait se traduire par une offre suffisante de vaccins, au profit de tous les enfants vivant dans des zones où le paludisme constitue un risque pour la santé publique. Il s'agit de combler l'énorme écart entre l'offre et la demande, estime la doctoresse Matshidiso Moeiti, directrice régionale de l'O.m.s Afrique.

Au moins 28 pays d'Afrique prévoient d'introduire un vaccin antipaludique recommandé par l'O.m.s, dans le cadre de leurs programmes nationaux de vaccination. Gavi Alliance du vaccin a approuvé la fourniture d'un soutien technique et financier pour le déploiement de vaccins antipaludiques dans 18 pays. Le vaccin R.t.s./S sera déployé dans certains pays africains au début de 2024 et le R21 devrait être disponible pour les pays à la mi-2024. J'ose espérer que le Congo-Brazzaville est au rendez-vous de ces innovations, car, hélas, notre pays est bien en zone endémique, avec beaucoup de décès imputables au paludisme.

Dr Diaz Patrice BADILA KOUENDOLO
Chef de pôle, chef de Service de Gériatrie; Hôtel Dieu Groupe SOS Le Creusot France; Spécialiste des maladies dégénératives; Expert en gestion et politiques de santé.

Par ailleurs, plusieurs actes ont publiés, entre autres: l'acte portant publication de la liste des membres du Conseil national du parti, issue du premier congrès national extraordinaire du parti du 20 décembre, l'acte du 31 décembre 2023 portant abrogation de l'acte suspendant les dirigeants de niveau national et intermédiaire du parti, l'acte du 31 décembre 2023 portant nomination des membres du Bureau politique. Finalement, les deux frères Kolélas, Maixent et Juste Aurélien, sont membres du Comité national et Maixent Kolélas s'était présenté à cette session.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Commentaire

2024, année de la jeunesse, mais...

Dans son message de vœux à la Nation, délivré à travers la radio et la télévision nationales, dans la soirée du dimanche 31 décembre 2023, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, réfléchissant aux épreuves de l'année écoulée et voulant offrir une vision d'unité et d'espoir sur la nouvelle année, a décrété 2024 comme «année de la jeunesse». C'est un beau cadeau de nouvel an à la jeunesse, peut-on dire, mais il faudrait que des actions concrètes impactant positivement la vie des jeunes, s'en suivent.

La jeunesse congolaise est accablée par les problèmes de chômage, de sous-emploi, de l'oisiveté, de manque de formation qualifiante, de délinquance et de criminalité depuis les années 90, alors que le pays est entré en démocratie pluraliste. Les jeunes diplômés des universités, des instituts et autres centres de formation technique ou professionnelle sont de plus en plus désespérés sur la question de leurs insertion professionnelle et d'entrée dans la vie active. Entre 25 et 35 ans voire 40 ans, les jeunes flirtent avec le chômage ou le sous-emploi et continuent d'être à la charge de leurs parents ou leurs tuteurs. C'est une situation dramatique qui a fait son apparition depuis les années 90 et qui ne fait que s'aggraver.

Dans son discours prononcé à la veille du nouvel an, le Chef de l'Etat a reconnu la nécessité d'investir dans la jeunesse, pour donner la vitalité au pays et tirer le meilleur parti de cette tranche d'âge, principalement pour accélérer et rendre durable la croissance économique de notre pays. Il a pour cela décrété 2024 comme l'année de la jeunesse. Selon Denis Sassou-Nguesso, «il s'agit d'intensifier les efforts pour des réponses davantage pertinentes qui impliquent la participation des jeunes et leur assurent une lisibilité plus nette et des dispositions effectives en matière d'éducation, de formation et d'emploi». Le Chef de l'Etat a également souligné que «les gains de la croissance de notre économie ainsi que les réformes sociales majeurs à venir doivent être résolument tournés vers, d'une part vers, la lutte contre le chômage en l'occurrence le chômage des jeunes et, d'autre part, la réduction de la pauvreté», a-t-il indiqué.

Mais, les jeunes à qui ce message est destiné sont, pour la plupart, dubitatifs. Ils veulent voir les actions concrètes de cette politique de priorisation de la jeunesse, parce qu'ils sont las des promesses politiques qui leur sont toujours faites. Le programme d'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans les entreprises publiques ne répond pas. Les quotas étant en baisse par rapport à la demande. Même les recrutements dans la Fonction publique ne comblent les espoirs, avec des quotas réduits.

Le Président de la République a souligné que la jeunesse constitue le plus grand atout et la certitude du progrès que mérite notre pays. Il a fait savoir que le gouvernement continuera à s'engager dans des actions visant à fournir des réponses appropriées aux préoccupations de la jeunesse dans le pays. «Nous devons amplifier et consolider les avancés déjà réalisés dans ces domaines, afin que les couches les plus vulnérables de notre société se sentent protégées et soutenues par l'Etat», a-t-il indiqué.

Il sied de noter qu'en ce qui concerne le marché de l'emploi au Congo, en dehors des recrutements au profit des forces de défense et de sécurité, l'Etat a déjà procédé au recrutement de plusieurs agents dans les secteurs de la santé et l'éducation entre 2019 et 2023. Sans oublier les bénéficiaires des différents projets d'insertion des jeunes réalisés avec l'appui des partenaires au développement. Mais, le déséquilibre entre l'offre et la demande est grand. Beaucoup de jeunes tentent de gagner leur vie dans le secteur informel, à travers le petit commerce, où ils ne bénéficient d'aucun soutien. Quand ils occupent l'espace public avec leurs kiosques ou leurs étales, ils sont chassés. D'autres préfèrent quitter le Congo, pour tenter leur chance à l'étranger. Même là, se faire établir un passeport relève du parcours du combattant, avec des coûts officieux exorbitants. Autant de problèmes dont l'année de la jeunesse devrait nous soulager.

Roland KOULOUNGOU
Etudiant journaliste

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
 E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
 Site Internet: www.lhorizonafricain.com
 Sous l'immatriculation
 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO
 Rédacteur en Chef: Chrysostome FOUCK ZONZEKA
 Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA
 Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)
 Chef Bureau Pointe-Noire :
 Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
 Mise en pages : Tornade

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

La première édition de la Foire du livre organisée à Brazzaville a vécu

Le Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, a organisé, du 12 au 15 décembre 2023, au Palais des congrès, la première édition de la Foire du livre de Brazzaville, dans le cadre de la commémoration des 70 ans de la naissance de la littérature congolaise, avec comme l'écrivain pionnier Jean Malonga. La première édition de la foire du livre était consacrée à la célébration des métiers du livre.

La première édition de la Foire du livre de Brazzaville, organisée par le Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, a fait un point d'honneur aux professionnels de la chaîne du livre, qui sont attachés et engagés à donner vie à ce secteur d'activités. «*Nous célébrons ces différents métiers et la place qu'ils occupent aussi bien dans nos vies que dans le développement culturel de notre pays*», a déclaré la ministre Marie-France Lydie Hélène Pongault à l'ouverture de la Folib.

L'organisation de ces activités rendent un hommage mérité aux producteurs des œuvres de l'esprit qui contribuent à porter «*haut, le flambeau de la littérature*



La photo de famille à l'issue de la foire du livre.

congolaise, au-delà des frontières», a-t-elle fait savoir.

Regroupant plusieurs auteurs dont de grands noms littéraires de la diaspora, la Folib vise à promouvoir, dans toutes ses formes, le livre comme instrument de par-

tage et d'actualisation des savoirs et pivot de l'économie dans son ensemble.

«*Promouvoir le livre signifie lutter contre la pauvreté, dans le cadre d'une bataille stratégique d'intérêt général qui ne concerne pas seule-*

ment les spécialistes, mais tous ceux qui travaillent à la construction d'un monde plus ouvert et plus solidaire», a indiqué le directeur de la foire, le Pr Bellarmin Etienne Iloki. L'organisation de cette première édition a permis aux initiateurs de fixer plusieurs objectifs: convaincre les décideurs du potentiel économique des industries culturelles, afin de les intégrer aux stratégies de développement; renforcer le rôle du secteur privé; réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de production des biens culturels et promouvoir l'organisation et la protection des créateurs. La Foire du livre de Brazzaville est aussi un grand rendez-vous du commerce du livre dans les stands installés pour la circonstance. Malheureusement, il n'y avait pas assez des éditeurs, car ce sont les éditeurs qui font la foire et non les écrivains.

Narcisse MAVOUNGOU

Première édition du Slam sur mars festival

Encourager la lutte contre la pollution plastique, par la création artistique

Yaya Onka, le slamteux, a réussi son pari d'organiser la première édition du Slam sur mars festival (Festival international de slam-poésie et de musique de Brazzaville), du 28 au 30 décembre 2023, à Bantou beach (Les pieds dans l'eau), après le Pont du Djoué, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville. Ce festival s'inscrit dans la défense de l'environnement, en sensibilisant le public à travers l'art. Plusieurs activités ont eu lieu dans le cadre de ce festival, comme l'exposition-vente d'objets d'art, spectacles, ateliers d'initiation au slam, et une table-ronde, samedi 30 décembre, sur le thème de l'environnement, intitulé: «*Recyclage, agro-écologie et art, l'urgence de la cohésion*».



Yaya Onka



Photo de famille après la table-ronde.

Plusieurs artistes étaient au programme, au spectacle d'ouverture, le jeudi 28 décembre, à partir de 17h, à Bantou beach, notamment Saint Nathanaël des Lettres, Man Houd, J. Leader, Fredo le musicien, Dalie Dandala, Pygmée Bantu, Stévy Malado Saxe, Aristote, Jorath ainsi que Mariusca la slameuse. Avec Yaya Onka, on peut dire qu'on était sur la planète Mars.

Avant le spectacle d'ouverture, il y a eu les ateliers d'initiation au slam avec DJ Féminin et aux métiers du domaine de l'écosystème. Ce dernier atelier a souligné l'importance de l'art dans la sensibilisation sur la protection de l'environnement, en particulier dans la lutte contre la pollution plastique.

La table-ronde a permis de creuser ce thème. Le fléau de la pollution plastique est une menace visible qui a des effets négatifs importants sur chaque communauté dans le monde. Il est important que chaque individu apporte sa pierre à l'édifice pour palier un tant soit peu à ce phénomène, en utilisant moins et en recyclant davantage pour éviter le coût de l'inaction.

La volonté du Congo de lutter contre les plastiques a été démontrée par un décret pertinent qui a été introduite en 2011. Il est interdit l'importation, l'utilisation et la vente de sacs et sachets en plastique et impose également de lourdes amendes aux personnes utilisant ce type de produits. Une mesure visant à abandonner l'usage abusif des sachets plastiques et à promouvoir les sacs et contenants réutilisables.

Malgré les efforts dans ce secteur, plusieurs tonnes d'articles en plastique à usage unique jonchent encore les artères des villes ainsi que les cours d'eau du pays par manque de politique de recyclage de la part des autorités compétentes. «*Nous laissons les gros discours qui ne vont pas nous aider*», a déclaré l'artiste slameur Yaya Onka, soulignant que «*le festival Slam sur mars à connotation écologique ambitionne de former et informer les gens avec une méthode purement artistique*». Il sied de souligner que le gouvernement devrait intensifier les efforts dans la lutte contre la pollution plastique, notamment par le soutien aux initiatives novatrices de recyclage et de valorisation du plastique dans notre pays.

Roland KOULOUNGOU

Théâtre

Le Festival Mantsina sur scène a célébré ses 20 ans sous le signe de «l'affirmation»

Le Festival Mantsina sur scène (Rencontre internationale de théâtre de Brazzaville), dont la directrice artistique de ce festival est Mme Sylvie Dyclo-Pomos, a célébré, du 13 au 22 décembre 2023, dans la capitale congolaise, son 20^{ème} anniversaire, avec la programmation d'une diversité exceptionnelle. Organisé cette année sous le thème «l'affirmation», le festival a, en effet, comme objectif de promouvoir le développement des œuvres théâtrales congolaises et de construire une plateforme de représentations et d'échanges pour les pièces théâtrales internationales.

Initié par l'Association Noé culture, en partenariat avec les instituts français du Congo et de Paris, en France, ainsi que le Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, l'édition du Festival Mantsina consacrée à son vingtième anniversaire a offert, au public brazzavillois, des créations artistiques, des échanges avec les artistes venus du Cameroun, de la France, de la RD Congo, de la Suisse et du Congo ainsi que des spectacles, des lectures, des ateliers qui se sont déroulés dans différents sites, notamment l'I.f.c (Institut français du Congo), l'Espace Mantsina, Tabawa, Gare aux pieds nus et les Ateliers Sahn.

La participation active d'un plus grand nombre d'amateurs et professionnels de théâtre est une autre raison de l'essor du Festival Mantsina sur scène, depuis vingt ans, occasionnée en partie



Mme Sylvie Dyclo-Pomos

par la consommation croissante de la classe moyenne, ainsi que la demande croissante de la jeune génération congolaise. Parallèlement, les autorités publiques ne cessent de déployer des efforts pour promouvoir ce secteur culturel.

Fondé en 2003, par cinq artistes passionnés de théâtre, Dieudonné Niangouna, Abdon Fortuné Koumbha, Jean Félyht Kimbirima, Arthur Batouméni et Ludovic Loup-



Le côté danse traditionnelle du festival.



La musique traditionnelle, pour célébrer les 20 ans de Mantsina.

pé, le Festival Mantsina sur scène, qui se tient au mois de décembre de chaque année, est devenu un symbole culturel de Brazzaville et aussi une plateforme incontournable pour les jeunes artistes Congolais de présenter leurs spectacles et échanger des

idées sur la représentation théâtrale. Cet événement annuel a injecté de la vitalité dans la ville capitale et attire de plus en plus d'artistes ainsi que des spectateurs congolais et étrangers.

Roland KOULOUNGOU

Volleyball

Soutien scolaire des clubs Renaissance de Mpila et Kinda Odzoho à leurs joueurs

Le sport n'est pas incompatible à l'école. Au contraire, il sert souvent de soutien aux études. Voilà l'idée qui a motivé les dirigeants des clubs de volleyball Renaissance de Mpila et Kinda Odzoho, à soutenir leurs sportifs dans leurs études. C'est une initiative qui fait suite à la célébration, le 2 avril 2023, par le Volleyball club Renaissance de Mpila, de son huitième anniversaire. Cette fois, c'était autour d'un repas de fin d'année, à l'issue duquel des fournitures scolaires ont été offerts aux joueurs et joueuses.

En effet, profitant des fêtes de fin de l'année, le 31 décembre 2023, et clôturant la saison sportive 2022-2023, les dirigeants du Volleyball club Renaissance de Mpila, dont le président est Blaise Gamba, et de Kinda Odzoho, un autre club de volleyball qui a pour président Guy Yéla, ont réuni autour d'un repas, leurs sportifs de toutes les catégories, pour non seulement réchauffer les liens du vivre-ensemble, mais aussi les exhorter à concilier le sport aux études. A l'issue de cette rencontre, des fournitures scolaires (cahier, stylos, crayons, règles, sacs, rames de papier...), ont été remis à chaque joueur et joueuse, pour les soutenir dans leurs études. La cérémonie de remise de kits scolaires aux sportifs a servi aussi de clôt



Le président du Volleyball club Renaissance de Mpila remettant les kits aux volleyeurs

ture de la saison sportive 2022-2023 pour les deux clubs, d'ouverture de la saison sportive 2023-2024.

Bénéficiaire, la volleyeuse Paule Ngassaki a réagi en remerciant les présidents des deux clubs qui ne sont pas leur premier geste dans ce sens et les a encouragés à persévérer dans ce sens.

«C'est un geste qui m'encourage d'aller en avant dans mes études. Je vais essayer de consacrer du temps dans le sport et dans les études aussi, afin de faire mieux, pour que je réussisse dans les deux domaines. Ce qui m'a amené à jouer au volleyball c'est que le sport est aussi un divertissement et

il aide les jeunes à s'encourager dans les études. Mais, il faut se mettre en tête que les études passent d'abord et que le sport, c'est après. Il faut lier les deux domaines, parce que les études peuvent amener loin et le sport aussi. J'encourage l'initiative de nos dirigeants qui pensent à nous, car ceci fait que nos parents nous laissent le champ libre de faire le sport. Qu'ils continuent comme ça, car ça permet que les amis qui hésitent viennent nous rejoindre», a-t-elle dit.

Le président Guy Yéla a aussi exprimé sa satisfaction de voir que les sportifs ont bien accueilli cette initiative. «Ma joie, c'est de voir ces enfants réussir aussi bien dans le sport que dans les études, comme nous l'avions fait. Voilà pourquoi nous nous efforçons de les mettre dans les conditions d'études agréables, afin que la réussite soit de leur côté et que le sport qu'ils pratiquent demande de l'intelligence», a-t-il déclaré.

Luze Ernest BAKALA

Diablies-Rouges football A'

Le coach Ngatsono a publié la liste des trente joueurs retenus pour le Chan

Barthélemy Ngatsono, sélectionneur de l'équipe nationale des Diablies-Rouges A' a rendu publique, le jeudi 28 décembre 2023, la liste des 30 joueurs présélectionnés pour la préparation des éliminatoires du prochain Chan (Championnat d'Afrique des Nations) Kenya 2024. C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue au siège de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), à Brazzaville.



Barthélemy Ngatsono

Il s'est dit confiant pour aborder la phase préparatoire du Chan, la compétition africaine réservée aux joueurs locaux, qui démarre dès le mois de juillet prochain. Il a simplement demandé aux pouvoirs publics de respecter le chronogramme qu'il a préparé pour cette campagne sportive de préparation.

LEB

Liste des joueurs présélectionnés

- gardiens: 1- Mavoungou Giscard (As Otohô); 2- Ngakosso Chyli (Etoile du Congo); 3- Samba Ulrich (Inter-club); 4- Owondo Rudy (J.s.t);
- défenseurs: 5- Ondzalambaye Vigalor (Etoile du Congo); 6- Mampembe Farnèse (As Otohô); 7-Peya Pedro (Etoile du Congo); 8- Mouanza Mapata (Otohô); 9- Ngoulou Roussel (étoile); 10-Mbemba Berhod (Diablies-Noirs); 11- Ndecket Geordy (As Otohô); 12-Dezingoula Amour (Inter-club); 13- Nguouari Junior (Diablies-Noirs); 14-Akouala Cervel (Jst);
- milieux: 15- Kibila Heredia (étoile); 16- Ossebi Dereka (Cara); 17- Okana Brudet (Inter-club); 18- Mossala Hersi (étoile); 19- Kosso Glody (Etoile du Congo); 20- Ngambali Miguel (Diablies-Noirs); 21-Akanapio Dorcas (As Otohô);
- attaquants: 22- Obongo Prince; 23- Bokouya Wilden (Etoile du Congo); 24- Moussavou Dechan (Ac Léopard); 25- Ngatsé Yann (Diablies-Noirs); 26- Ekongo Landou (As Cheminots); 27- Mankou Japhet (Inter-club); 28- Bibambou Christ (As Otohô); 29- Andzouono Elie (Etoile du Congo); 30- Sikoula Boris (As Otohô).

Vie des clubs

Assemblée générale de Patronage Sainte-Anne à Bacongo

Le Club de football P.s.a (Patronage Sainte-Anne) (deuxième division) tient son assemblée générale le vendredi 5 janvier 2024, à partir de 15h, à l'Hôtel Monama, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Les responsables, les anciens et nouveaux joueurs, les supporters et sympathisants des bleus et blancs sont conviés à y assister.

8^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1

V.club a dicté sa loi à l'As Otohô tandis que l'Etoile a succombé devant la J.s.t

La 8^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1 s'est refermée le samedi 30 décembre 2023, avec la chute des cadors de la compétition. Au bord de l'océan, à Pointe-Noire, V.club Mokanda a défait le leader, As Otohô, (2-0). Cette victoire a marqué l'arrivée triomphale de Cyril Ndonga sur le banc de V.club Mokanda, après son éviction par le club Diablies-Noirs, pour manque de résultats. Il a remplacé le coach Pitchou, remercié, lui aussi, pour insuffisance de résultats. A Brazzaville, la surprise est venue de la J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai) qui s'est imposée devant l'Etoile du Congo (2-1).

La huitième journée s'est jouée le vendredi 29 et le samedi 30 décembre. Au Stade Paul Moukila Sayal de Dolisie, les Fauves du Niari (Ac Léopard) sont passés pieds joints devant le Fc Nathaly's (2-0).

Au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville, l'As Juk (Jeunesse unie de Kintélé) a surclassé les Diablies-Noirs (3-1). Les Diablotins, qui continuent de tisser du mauvais coton, malgré le changement de coach, s'enfoncent dans le classement général, enchaînant des défaites en



Cyril Ndonga

championnat. Les militaires de l'Inter-club ont battu le Fc Kondzo (1-0). Le Cara a fait une bonne affaire devant l'As Vegas (2-0) et c'est sa première victoire



Les joueurs de V.club Mokanda saluant leurs supporters

en championnat, échappant ainsi de la dernière place qu'il a cédée à l'As Vegas. La J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai) a tiré son épingle du jeu face à l'Etoile du Congo (2-1).

Le coach stellien, Tousse Service Etienne, a promis de remettre les pendules à l'heure, lors de la 9^{ème} journée, cette semaine. «Après cette défaite, je ne peux pas être content, car elle complique encore notre équation.

Malheureusement, c'est ce qui est arrivé. On n'a pas été vigilant au départ. C'est en deuxième période qu'on a pu mobiliser l'équipe. Mais, nous avons perdu. On repart travailler, pour remobiliser l'équipe, pour le duel contre V.club Mokanda, pendant la 9^{ème} journée», a-t-il confié.

De son côté, Yves Ntsiba, l'entraîneur de la J.s.t, se frotte les mains, devant cette victoire qui n'était pas prévisible sur le papier. Il a

fallu l'obtenir, pour que son équipe reste dans le carré d'as du classement général. «Il nous fallait vraiment gagner, parce qu'il fallait qu'on soit dans la course. Ce match était, pour nous, un atout, pour nous faire du bien. Les objectifs ou encore les ambitions des dirigeants sont tels qu'il faut vraiment être parmi les quatre premiers du classement général, dans un premier temps, et dans la phase retour, nous verrons

ce qui va se passer», a-t-il rassuré.

L. E. BAKALA

Classement provisoire des cinq premiers

- 1^{er} Ac Léopards: 19 pts (+9);
- 2^{ème} Inter-club: 15 pts (+6);
- 3^{ème} As Otohô: 15 pts (+4);
- 4^{ème} Etoile du Congo: 12 pts (+2);
- 5^{èmes} J.s.t et V.club Mokanda: 12 pts (+1).